

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1665 - 9 juin 2000 - prix : 9F

**Cinq ou sept ans,
un président
toujours au service
de la bourgeoisie!**

10, 11 et 12 juin à Presles (Val-d'Oise)

**VIVE
LA FÊTE**



07

M 6189 - 1665 - 9,00 F



(p. I à IV)

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Tous capitalistes ?
 - COB : la Bourse des voleurs
- 5 - Chirac et son quinquennat
 - Fraude électorale : « Cachez ce président que je ne saurais voir... »
- 6 - Erika : les pollueurs ne sont toujours pas les payeurs
- 7 - Le rêve du Medef : des chômeurs corvéables à merci
 - Régularisation des sans-papiers
- 8 - Les empoisonneurs de l'amiante
 - La marche pour le droit des femmes

Politique

- 4 - Le congrès de la LCR

Tribune

- 6 - Corée du Sud : le début de la riposte ouvrière ?

Le programme de la Fête

I, II, III et IV

Vive la 30^e fête de Lutte Ouvrière !

Dans les entreprises

- 9 - Alcatel, les 35 heures et les stock-options
 - Grève à Trefileurope (Ain)
- 10 - RATP-bus : la direction cherche une issue
 - IBM Corbeil, ses gros bras et les lenteurs de la justice
 - Le gouvernement vole les futurs retraités

Livres

- 15 - *C'est comment l'Amérique ?* de F. McCourt
- *Le fils de Bakounine* de S. Atzeni

Dans le monde

- 12 - L'Afrique pillée par l'impérialisme
 - Haïti : une parodie de démocratie sur fond de misère

10, 11, 12 juin

POUR VOUS RENDRE À LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE À PRESLES

Depuis Paris EN CARS

Un service de cars gratuits fonctionnera en permanence entre Paris-Porte de la Chapelle et la fête (départs toutes les 20 minutes). Les départs de la Porte de la Chapelle auront lieu :

- le samedi de 11 heures à 23 heures
- le dimanche de 8 heures à 22 heures
- le lundi de 8 heures à 20 heures

EN TRAIN

Prendre le train (payant) gare du Nord, direction Persan-Beaumont par Montsoult - Maffliers, arrêt Presles (la gare est à 900 mètres de la fête)

Et des autres villes

De nombreux départs collectifs, en car ou en train, sont organisés. Voici les rendez-vous communiqués par nos camarades locaux :

NORD

- DUNKERQUE : samedi, 7 h 45 place Jean-Bart ; dimanche, 5 h 45 place Jean-Bart.

- LILLE : samedi, 6 heures et 9 heures, métro Porte-d'Arras ; dimanche, 7 heures, métro Porte-d'Arras.

Fourmies : dimanche, 7 heures, gare SNCF.
Laon : dimanche, 8 heures, gare SNCF.

CHAMPAGNE

- REIMS : samedi, 7 h 15, parking Clairmarais (derrière la gare SNCF).

AUVERGNE

- CLERMONT-FERRAND : samedi, 7 heures, gare routière.

PAYS DE LOIRE

- ANGERS : samedi 7 heures, place de La Rochefoucault.
- LE MANS : samedi, 8 heures, place des Jacobins (devant le jet d'eau).
- NANTES : samedi 7 heures, Haluchère.
- SAINT-NAZAIRE : samedi, 6 heures, parking de la gare SNCF.

POITOU-CHARENTE

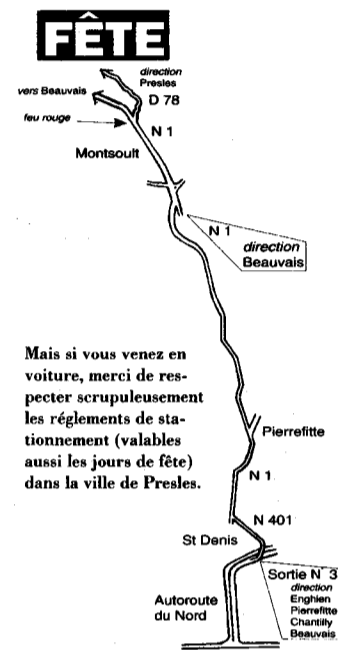
- POITIERS : samedi 6 heures,

aux Arènes.

- CHATELLERAULT : samedi 6 h 30, devant la mairie.

CENTRE

- TOURS : samedi, 7 h 45, gare routière.
- LIMOGES : samedi, 5 heures, parking devant le parc des Expositions.
- VIERZON : samedi, 7 h 15, parking du Stade R. H. Barran.



Mais si vous venez en voiture, merci de respecter scrupuleusement les règlements de stationnement (valables aussi les jours de fête) dans la ville de Presles.

- BOURGES : samedi, 6 heures, parking du Centre nautique.
- ORLÉANS : samedi 8 heures, centre commercial, rue Emile-Zola.
- NEVERS : samedi 5 h 30, parking de la Maison de l'Agriculture.
- MONTARGIS : samedi 7 h 10, place du Pâtis, devant La Poste.

BRETAGNE

- RENNES : samedi, 7 h 30, parking piscine Bréquigny.
- Brest : samedi, 4 heures, gare SNCF.
- SAINT-BRIEUC : samedi, 6 heures, place de la Liberté.

RHÔNE-ALPES

- LYON : samedi, 5 h 30, angle boulevard Ambroise-Paré et rue Laënnec, Lyon 8^e.
- GRENOBLE : permanence mardi 30 mai, de 18 à 20 heures, salle 200, maison des Associations, rue Berthe-de-Boissieu

FRANCHE-COMTÉ

- BESANÇON : samedi,

- 7 heures, place Battant
- BELFORT : permanence samedi 3 juin de 17 heures à 19 heures, brasserie « The Lord », avenue Jean-Jaurès. En face du marché du dimanche matin.
- MONTBÉLIARD : renseignements le samedi 3 juin, de 10 h 30 à 11 h 30, galerie marchande des Hexagones.

- NANCY : Renseignements tél. au 03 83 28 49 75.
- METZ : Renseignements tél. au 03 87 32 84 61.
- STRASBOURG : départ en train le samedi matin, retour le lundi en soirée. Renseignements : vendredi 2 juin, mardi 6 juin et vendredi 9 juin de 18 heures à 19 heures au restaurant « A la hache », 11, rue de la Douane. Tél. 03 88 32 34 32.

EN VOITURE :

Prendre l'autoroute A1 à partir de Paris-Porte de la Chapelle, puis la N1 direction Pierrefitte et Beauvais, jusqu'à Presles. ATTENTION, la circulation est difficile dans Presles, et le stationnement unilatéral est impératif, même le week-end, les autorités faisant procéder à l'enlèvement du véhicule.



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

CINQ OU SEPT ANS, UN PRÉSIDENT TOUJOURS AU SERVICE DE LA BOURGEOISIE !

■ Depuis plusieurs semaines, toute la vie politique française est centrée sur le problème de la durée du mandat présidentiel. Faut-il le maintenir à sept ans, ou le réduire à cinq ? C'est une question qui revient d'ailleurs de façon régulière. Cela fait vingt-sept ans que l'Assemblée nationale a voté un texte en faveur du quinquennat, qui s'est envasé au Sénat, et que les partisans de cette formule en reparlent régulièrement... quand ils ne sont pas à l'Elysée.

Si aujourd'hui le quinquennat a une chance de voir le jour, c'est parce que dans la course à laquelle se livrent Jospin et Chirac pour savoir lequel des deux sera élu président de la République en 2002, le premier a ressorti ce gadget de ses cartons, et que le second lui répond « chiche ! ». Et les partisans de chacune de ces deux formules d'affirmer qu'ils n'ont comme souci que celui de rendre les institutions plus démocratiques.

En théorie, on peut en effet estimer qu'un système dans lequel un élu se représente devant les électeurs au bout de cinq ans, plutôt que de sept, permet aux électeurs de dire leur mot plus souvent sur leurs représentants. Mais dans la pratique, toute la vie politique montre que les députés (élus pour cinq ans) sont tout aussi capables que le président de la République (élu pour sept ans)

de mener une politique absolument contraire à leurs engagements et aux intérêts de ceux qui les ont élus.

Les capitalistes, qui sont des gens sérieux dès qu'il s'agit de leurs intérêts, se gardent d'élire pour cinq ans ou pour sept ans les PDG des entreprises où ils ont des capitaux. Les PDG sont révocables à tout instant par leurs conseils d'administration. Et les gros actionnaires, quand ils sont minoritaires, peuvent disposer d'une « minorité de blocage », qui limite le pouvoir du PDG.

Mais dès qu'il s'agit des institutions politiques, tout se passe autrement. On nous dit qu'il faut assurer aux organismes élus la « stabilité » nécessaire, grâce à des mandats de longue durée. Au nom de la nécessité de dégager à l'Assemblée une majorité, on justifie une loi électorale inique (le scrutin majoritaire), qui fait barrage à l'expression de courants minoritaires. Et au cas où cela ne suffirait pas, on flanque la Chambre des députés d'un Sénat, dont les membres ne sont élus que par les « grands électeurs », et pour neuf ans !

Tout cela ne gêne évidemment pas les bourgeois. Ils règlent le plus souvent leurs affaires avec l'Etat directement,

avec les hauts fonctionnaires des ministères. Ils possèdent en outre les grands moyens d'information, les journaux, des chaînes de radio et de télévision, bénéficient des prévenances des radios et des télévisions d'Etat, et ont donc les moyens de fabriquer l'opinion publique à leur convenance.

Mais oser appeler un tel système « la démocratie », c'est-à-dire « le gouvernement du peuple par le peuple », relève de l'escroquerie.

Bien évidemment, aucune démocratie ne peut se passer d'organismes élus, et donc d'élections. Mais il ne saurait y avoir de véritable contrôle sur les élus, c'est-à-dire de véritable démocratie pour les travailleurs, qu'avec la possibilité pour les citoyens de révoquer leurs élus, si ceux-ci ne tiennent pas leurs engagements, et de procéder à de nouvelles élections.

Ce n'est évidemment pas cela qui préoccupe les partisans du quinquennat, ni a fortiori leurs adversaires. Mais c'est dire que leurs discussions électoralistes sur les mérites de l'une ou l'autre solution ne présentent aucun intérêt pour les travailleurs. Cinq ans ou sept ans, nous aurons toujours un représentant de la haute finance comme président.

LE CONGRÈS DE LA LCR

Lors de son congrès, qui s'est tenu du 1^{er} au 4 juin, la Ligue Communiste Révolutionnaire a discuté d'un certain nombre de problèmes concernant son orientation, ses rapports avec le mouvement écologiste, avec le féminisme, discussions qui ont une nouvelle fois confirmé sa volonté de s'ouvrir à différents courants au-delà du marxisme révolutionnaire. La discussion sur le changement de nom, sans doute, s'est conclue par le maintien du nom actuel, mais en fait pour des raisons provisoires essentiellement tactiques. Et elle n'en a pas moins confirmé la démarche de la majorité de la LCR puisque presque tous, à l'exception de deux ou trois intervenants, qu'ils interviennent en faveur ou non de ce changement de nom, ont insisté sur la nécessité et même l'urgence pour l'organisation de rompre avec un passé, et des références, qui pour les uns sont franchement à rejeter et pour les autres constituent de toute façon un handicap pour décider d'autres forces ou d'autres militants à rejoindre la Ligue ou à y revenir.

Mais le congrès a surtout été marqué par la discussion sur l'attitude de la LCR dans les prochaines élections municipales qui, finalement, s'est inscrite dans cette même démarche.

A l'issue d'une réunion à huis clos, une résolution sur cette question a été adoptée par 94% des délégués. Il s'agit d'un compromis, selon les termes de la LCR, entre les trois tendances qui se partageaient le congrès. L'une, la A, se prononçait pour la recherche d'un accord avec Lutte Ouvrière mais sous la condition que LO rejoigne les positions de la LCR au travers de formulations ambiguës, permettant de donner une satisfaction apparente aux deux organisations. L'autre, la B, était pour la recherche d'un accord non seulement sans changement par rapport aux positions antérieures de la LCR mais même sans variations de formulations. La troisième tendance, la C, était, elle, contre tout accord

avec LO. Nous ignorons évidemment comment s'est réalisé ce compromis entre les trois tendances puisque quasiment la moitié du congrès, qui a duré quatre jours, s'est déroulée (comme à chaque fois) à huis clos.

Comme cette résolution finale reprend intégralement les positions exprimées par la LCR depuis le mois de janvier 2000, cela revient à nous demander d'accepter toutes les positions de la LCR, positions qui sont en recul sur l'accord politique qui nous avait conduits à faire une liste commune aux élections européennes. Par rapport à cette campagne commune, la LCR a changé de politique sous prétexte que le mode d'élection est différent et elle aurait voulu nous imposer de changer avec elle.

Cette résolution satisfait apparemment tout le monde à la LCR, et surtout ceux qui étaient opposés à tout accord avec Lutte Ouvrière, puisqu'ils l'ont votée sans changer d'opinion si l'on en croit les déclarations à la presse du porte parole de cette tendance. Une dépêche de l'AFP du 5 juin indique en effet: « *Maintenant les choses sont claires* » s'est félicité Christian Piquet, membre du Bureau politique, qui avait déploré à plusieurs reprises au cours du congrès que la LCR s'obstine à rechercher un accord avec un « *partenaire qui (lui) dit non* ».

Cette résolution vise donc manifestement à nous faire refuser un tel accord.

Notre Comité central définira donc sa position lors d'une réunion spéciale dont la date sera fixée incessamment mais qui, de toute façon, se tiendra avant la fin du mois de juin.

Jean-Pierre VIAL

Nota: Nos lecteurs pourront trouver le texte des quatre lettres échangées entre la LCR et LO entre janvier et mai 2000 dans le numéro 51 de *Lutte de Classe* de mai-juin 2000.

Ils pourront aussi nous demander des « *tirés à part* » de cette correspondance aux stands Lutte Ouvrière de la Fête à Presles.

Leur société

TOUS DES CAPITALISTES?

Les salariés seraient-ils en train de devenir progressivement propriétaires des entreprises? Va-t-on voir bientôt des assemblées d'actionnaires en bleu de travail jeter par-dessus bord les patrons et leurs banquiers? C'est ce que nous serient journalistes, politiciens, de Fabius à Madelin (à l'unisson), qui voudraient nous faire croire que nous serions entrés dans une ère nouvelle et idyllique, qui se traduirait par la disparition du clivage entre exploiters et exploités.

Même les chiffres, pourtant tendancieux, contredisent ces discours. Selon une étude, les salariés ne détiendraient que 7% du capital des entreprises. Mais ce score est relativisé par une autre étude, remise au gouvernement fin janvier, qui donne, elle, le chiffre de 2%. Une partie du personnel des grandes entreprises récemment privatisées, à France Télécom ou ailleurs, a acheté des actions à des tarifs préférentiels. Mais même dans ces cas-là, cela ne représente pas grand-chose en capital, et absolument rien en ce qui concerne les droits d'intervention dans les décisions et la vie de l'entreprise. A la Caisse d'Épargne de Paris par exemple, 90% du personnel possède des parts de l'entreprise, mais ne dispose que de 3,5% du capital.

Mais il y a salariés et salariés. Car l'essentiel des actions distribuées revient aux grands patrons et aux hauts cadres. Sous forme de stock-options en particulier, les entreprises arrosent leurs dirigeants, et les sommes sont sans commune mesure avec les trois francs six sous mis de côté par les

quelques salariés du bas de l'échelle qui réussissent à épargner.

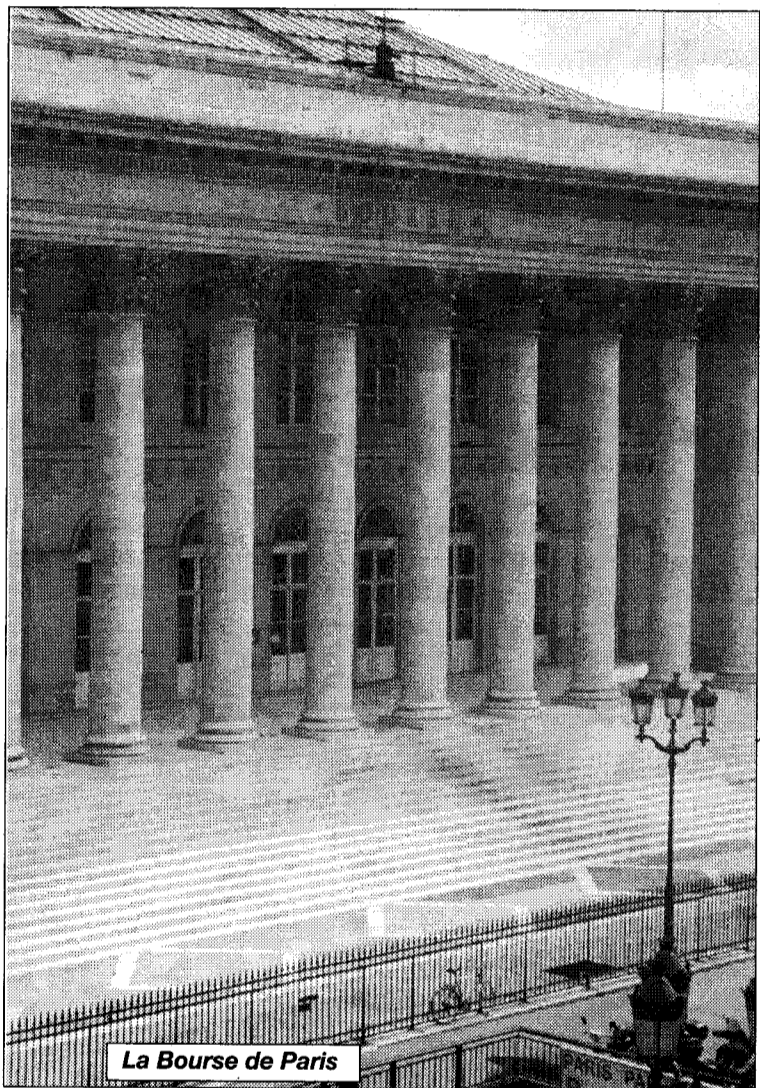
C'est dans le cadre de ces discours que s'inscrit cette fameuse « épargne salariale » que Fabius se propose de développer. Ce projet a une double fonction: créer l'illusion que les travailleurs seraient les partenaires de leurs exploiters, partie prenante de la bonne marche (ou de la mauvaise) de l'entreprise dans laquelle ils se font exploiter. C'est une vieillerie, bien plus vieille encore que la formule « capital-travail » chère à De Gaulle et aux gaullistes. Et par la même occasion cela permettrait de fournir, grâce à cette épargne, des fonds qui serviraient au financement de ces entreprises,

et éventuellement des activités des organismes chargés de collecter et de gérer ces fonds.

Bien que Fabius s'en soit défendu, ce qu'il propose ressemble aux « fonds de pensions » qui sont tant à la mode aujourd'hui, et qui visent à inciter les salariés, avant de les y contraindre, à rogner sur leurs seuls revenus réguliers, c'est-à-dire leurs salaires, afin de prendre en charge directement leurs frais de santé ou d'économiser pour leur retraite s'ils la veulent suffisante.

Ce tour de passe-passe est tout profit pour les capitalistes, qui seront les seuls gagnants de cette escroquerie fabiusienne.

Roger PÉRIER



La Bourse de Paris

COB:

LA

BOURSE DES VOLEURS

Deux cadres de la COB, la Commission des Opérations de Bourse, soupçonnés de délit d'initiés, ont été mis à pied. Ils avaient appris par leurs fonctions, en mars dernier, que le groupe Lagardère allait lancer une offre publique d'échange (OPE) sur les actions de sa filiale Hachette-Filipacchi. Dans ces OPE, les actions sont échangées à un prix au-dessus du cours, pour que les détenteurs aient intérêt à s'en défaire. Nos deux malins en auraient profité pour acheter ou faire acheter, en famille, la bagatelle de 12 millions d'actions Hachette-Filipacchi, dans le but de réaliser sans risque une bonne plus-value.

Leur combine a été découverte et toute la profession fait maintenant mine de s'indigner vertueusement. C'est qu'en effet la COB est justement chargée de veiller au

« bon fonctionnement » de la Bourse et à la « transparence » et à la régularité des marchés financiers. Ce serait le « gendarme » de la Bourse en quelque sorte. Là, pour le coup, les gendarmes se seraient mis à jouer aux voleurs.

On apprend donc que, sous un vernis de respectabilité, la COB n'aurait pas les moyens de jouer son rôle, et surtout qu'elle n'en aurait guère l'envie. Elle préférerait fermer les yeux sur la plupart des cas de criminalité boursière, en particulier lorsque sont mis en cause des « puissants ». Et l'on cite les scandales couverts par elle, de l'affaire Pechiney-Triangle à celles du Crédit Foncier ou d'Eurotunnel, où les petits actionnaires se sont fait royalement plumer par les gros.

Mais justement, si la COB ferme si facilement les yeux sur les

délits d'initiés et toutes les manœuvres « frauduleuses » en Bourse, c'est que ces opérations sont l'essence même de cette institution. Les « coups de Bourse » classiques, pieusement répertoriés dans l'histoire financière et parfois immortalisés dans tel roman de Balzac ou de Zola, sont des spéculations où le hasard est le plus souvent corrigé par des informations confidentielles – donc des délits d'initiés.

La Bourse fonctionne grâce aux « tuyaux », comme les paris sur les courses de chevaux. A l'époque d'Internet et des satellites de télécommunication, la spéculation n'est plus artisanale, comme du temps des premiers Rothschild. Elle est de plus en plus technique, nécessite des moyens considérables. Mais elle consiste toujours à dépouiller les plus faibles et les plus mal renseignés.

Voilà à quoi sert le fameux « secret » des affaires: à spéculer plus sûrement, à voler les « petits porteurs », et à couvrir d'un voile de science et de compétence l'exploitation de la classe ouvrière.

Vincent GELAS

CHIRAC PRENDRAIT BIEN UN PEU DE QUINQUENNAT

Lundi 5 juin, Chirac a pris son courage à deux mains et s'est retrouvé devant les journalistes des deux principales chaînes de télévision pour y défendre ce à quoi il s'était opposé à plusieurs reprises depuis le début de son propre septennat: le quinquennat présidentiel.

Un mandat présidentiel ramené à une durée de cinq ans, c'est un serpent de mer de la politique française qui apparaît et disparaît au gré des besoins politiques. Il se trouve que, depuis 127 ans, le mandat du président de la République est d'une durée de sept ans. Pour sa part, De Gaulle avait inauguré en 1965 la première élection présidentielle au suffrage universel direct, en lieu et place d'un système d'élection par des «grands électeurs» recrutés parmi les politiciens.

Depuis, la question du quin-

quennat est revenue plusieurs fois sur le tapis pour des raisons d'opportunité. En 1973 Pompidou, président malade, avait cherché à abrégé le mandat présidentiel. Bien qu'il ait obtenu un vote favorable au Parlement et au Sénat, il avait échoué devant le Congrès (réunion des deux Chambres nécessaire dès lors qu'il est question de modifier un tant soit peu la Constitution).

Ces derniers temps, c'était devenu le cheval de bataille de Giscard. Cela lui permettait, à défaut de briguer un autre mandat, de ne pas être entièrement oublié. Mais, depuis que Jospin a repris au vol la balle giscardienne, il a bien fallu que Chirac s'y mette à son tour pour ne pas être accusé de refus de moderniser la vie politique française. Comme si la longueur du mandat présidentiel était le seul problème posé par les institutions de la Cinquième République!

Sur un ton emprunté et pas très convaincu, Chirac est donc venu dire sans rire qu'il avait toujours été un chaud partisan du quinquennat. C'est donc un

autre Chirac qui avait déclaré son opposition au quinquennat le 14 juillet 1997, l'accusant de conduire à la fois «au régime présidentiel» et à «un retour à un régime trop parlementaire» (voilà ce que c'est que de flatter tous les publics). Les mêmes arguments avaient été ressortis un an après, jour pour jour, pour le même refus. Il récidivait une troisième fois le 14 juillet dernier, allant jusqu'à couper tous les ponts en affirmant: «Le quinquennat sous une forme ou sous une autre serait une erreur et donc je ne l'approuverai pas».

Mais, en politique politicienne, les volte-face à 180° ne sont pas rares. On comprend cependant que, dans ces conditions, le président ait quelque peu tourné autour du pot pour annoncer son revirement. Mais, comme toutes les girouettes politiques, il a expliqué, à sa façon, que ce n'était pas lui qui avait tourné, mais le vent: «Aujourd'hui, il y a une situation, compte tenu de la position prise par le gouvernement, la mienne, après toutes les consultations auxquelles je me suis

livré depuis deux mois, qui permet d'envisager une modification constitutionnelle qui ne porte que sur la durée – et sur rien d'autre – du mandat présidentiel». Il suffit d'y croire.

En direction des petits malins qui espéraient lui voir abrégé son propre mandat, il a expliqué que les lois françaises ne sont pas rétroactives et donc qu'il ira jusqu'au bout de ses sept ans (de malheur?).

A ceux qui suggéraient que, du fait de son âge actuel, il ait ainsi envisagé un second mandat plus court pour avoir quelque chance d'être réélu, il a répondu là encore sans rire: «Le choix du quinquennat par rapport à mon âge est une réflexion qui ne m'a pas effleuré l'esprit». Une fois avalée la première couleuvre, les suivantes glissent toutes seules.

Pour la suite des événements, une fois le projet présenté au Conseil des ministres le 7 juin, il sera à l'Assemblée nationale le 14. Chirac a laissé entendre qu'il pourrait avoir recours à une consultation par référendum, là encore sans grande conviction (pour ne pas y recourir si nécessaire?). N'a-

t-il pas déclaré: «Nous posons une question aux Français, ils y répondent. Ils répondent oui: c'est très bien. Ils répondent non: c'est très bien.» Pas contrariant, le Chirac.

En expliquant que le quinquennat «c'est également le choix du Premier ministre» et que «nous sommes tous les deux favorables à quelque chose qui soit rapide», s'il a en partie coupé l'herbe sous les pieds de Jospin, il a aussi réveillé dans le camp de la droite quelques-uns de ses adversaires, comme Pasqua ou Bayrou. Le quinquennat, s'il est finalement adopté, ne changera pas grand-chose à la vie politique, mais il va donner du grain à moudre aux différentes figures de la droite et de la gauche, qui auront ainsi de quoi s'empailler, sans aborder aucune question essentielle du point de vue de la population.

On saura en septembre si Chirac a su renvoyer le ballon du quinquennat lancé dans sa direction par Jospin. Quant au manque d'assurance de sa prestation, il provient peut-être du fait que Chirac se souvient de ses deux précédents coups de génie: l'un fut la nomination de Tiberi à la mairie de Paris, l'autre la dissolution d'une Chambre des députés majoritairement de droite en 1997, d'où est sorti le gouvernement actuel. Jamais deux sans trois?

Jacques FONTENOY

Fraude électorale:

«CACHEZ CE PRÉSIDENT QUE JE NE SAURAI VOIR...»

Le député Vert Noël Mamère a fait appel de la sanction que lui a infligée le président de l'Assemblée nationale et dirigeant socialiste, Raymond Forni. Il a en effet écopé d'un «rappel à l'ordre» pour avoir mis en cause Chirac le 31 mai, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité.

Or, fin mai, l'actualité politico-judiciaire venait de la mise en examen de quinze personnes (dont Dominati, premier adjoint du maire de Paris) dans l'affaire des faux électeurs parisiens, ceux du IIIème arrondissement dirigé par Dominati jusqu'en 1995 s'ajoutant désormais à ceux des V^e-VI^e arrondissements, fief de l'actuel maire RPR de Paris, Jean Tiberi.

Depuis le dépôt d'une plainte pour fraude aux élections parisiennes de 1989, la Justice a pris son temps pour reconnaître des faits pourtant avérés. A savoir que la majorité municipale de droite avait mis en place un système lui permettant de l'emporter dans les vingt arrondissements en inscrivant frauduleusement des gens liés à elle dans les secteurs pouvant basculer à gauche.

Bien sûr, le premier bénéficiaire (organisateur?) de l'opération est Chirac. Alors maire de Paris, il avait ainsi pu réaliser le «grand chelem» en 1989, en gagnant toutes les mairies de la capitale. Il lui fallait cela pour redorer son blason de leader de la droite car il venait de perdre



Tiberi, Dominati... ne manque-t-il pas quelqu'un sur la photo?

la présidentielle de 1988 face à Mitterrand.

Mais, comme pour les affaires de pots-de-vin et faux emplois à la mairie de Paris, transformée en tremplin pour Chirac dans sa course à la présidentielle, le président de la République jouit de l'immunité judiciaire durant son mandat. Donc «pas touche!», même si, depuis des années, le fonctionnement de ce système s'étale dans les journaux.

Et quand Mamère ne fait que dire ce que tout le monde peut savoir, le président PS de l'Assemblée nationale le gronde,

les ministres baissent les yeux, tout comme les dirigeants des partis de la «gauche plurielle».

Il est bien évident que Mamère visait là autant Chirac que la ministre Verte Dominique Voynet, avec laquelle il se trouve en rivalité et dont il voulait souligner qu'elle «s'écrase» sur ce sujet, comme sur bien d'autres. Mais, au-delà du règlement de comptes entre politiciens Verts, c'est l'ensemble de la gauche gouvernementale qui apparaît une nouvelle fois pour ce qu'elle est: pleutre, même face à ses adversaires de droite,

respectueuse des institutions et de ceux qui les incarnent, même quand leurs turpitudes sont de notoriété publique.

Et il ne faudrait pas oublier que l'immunité dont bénéficie Chirac lui a été octroyée en 1999 par un certain Dumas, alors que cet affairiste mitterrandien était encore président du Conseil constitutionnel et que, sous le coup de poursuites judiciaires dans des affaires de pots-de-vin, il quêtait l'indulgence de la droite pour tenter de conserver son poste...

P.L.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Corée du Sud :

LE DÉBUT DE LA RIPOSTE OUVRIÈRE ?

Depuis le 31 mai, les travailleurs sud-coréens de plusieurs secteurs du privé comme du public ont été appelés à la grève par le syndicat KCTU (la confédération qui avait imposé sa reconnaissance dans les grèves de 1997). Au jour où nous écrivons, la grève tient toujours et le KCTU a annoncé qu'elle se poursuivrait au moins jusqu'au 10 juin, date à laquelle il compte organiser une grande manifestation. Les revendications mises en avant concernent l'ensemble des travailleurs : la semaine de cinq jours (six actuellement), les 40 heures (aujourd'hui légalement 44 heures mais en pratique 50 heures en moyenne par semaine), une augmentation générale des salaires de 15,2% et des mesures en faveur des travailleurs précaires. C'est le premier mouvement interprofessionnel appelé par le KCTU depuis la crise économique de 1997 et depuis la venue au pouvoir du président Kim Dae Jung. Ce dernier a bénéficié d'un a priori favorable dans la classe ouvrière et sa politique relativement plus conciliante à l'égard des syndicats (malgré quelques interventions anti-grèves violentes et 300 arrestations de syndicalistes) a eu une certaine efficacité, pour les capitalistes bien entendu.

Pour les travailleurs, elle a apporté des fruits amers. Les sacrifices liés à la crise ont été pour ces derniers : licenciements massifs, baisses considérables de salaires et recul du syndicalisme. La grève actuelle est notamment une réaction contre la multiplication des heures de travail entraînant un record des accidents du travail (3,33 morts pour 10 000 travailleurs contre 1,71 en Thaïlande ou 1,2 au Mexique).

Pourtant, trois ans après la crise catastrophique de 1997, l'économie coréenne a exceptionnellement bien repris. Les profits se portent bien. La classe ouvrière, frappée par les licenciements massifs, ne s'est, elle, pas encore vraiment relevée. Si le chômage est passé officiellement de 8,4% à 4,7% en un an, les travailleurs qui ont retrouvé un emploi sont soumis à la précarité et à des conditions de travail et de salaire bien inférieures.

La grève a concerné le premier jour environ 100 000 salariés selon le KCTU : des travailleurs du privé, d'entreprises métallurgiques ou chimiques, et des secteurs du public dont le principal a été celui des hôpitaux, rejoint le deuxième jour par la télévision et le cinquième par les enseignants. Ce mouvement se produit alors que les travailleurs du secteur automobile sont la cible de nouvelles attaques. En avril dernier, l'automobile a mené une grève générale de sept jours pour soutenir une grève dure des travailleurs de Daewoo, contre le dépeçage de leur entreprise, violemment réprimée une fois de plus par le pouvoir, et qui s'est soldée par l'arrestation des dirigeants syndicalistes locaux. On vient d'annoncer le dépeçage du plus gros trust coréen et principal producteur automobile, Hyundai, ébranlé par ses pertes

dans le secteur immobilier et par les divisions au sein de la famille propriétaire de ce « chaebol » (nom donné aux trusts familiaux qui dominent la Corée). Si une partie des travailleurs de Hyundai Motor a rejoint la grève au troisième jour, l'essentiel des secteurs de la construction navale et de l'automobile sont restés en dehors du mouvement, les syndicats KCTU de ces secteurs, pourtant des piliers de la confédération, ne les ayant pas appelés à se joindre à la grève.

La direction du KCTU et symétriquement le gouvernement ont choisi, à l'opposé de 1997, la conciliation plutôt que l'affrontement. Les syndicats KCTU ont déclaré accepter de se retirer de la grève dès lors que certaines revendications étaient négociées localement. Contrairement à la violence anti-grève traditionnelle en Corée, le gouvernement a choisi de ne pas déclarer la grève illégale ni de la réprimer, le syndicat KCTU ayant de son côté respecté tous les délais et contraintes légales de conciliation préalable avant d'entrer en lutte. La veille du déclenchement, Kim Dae Jung s'est contenté d'une intervention déclarant la grève inutile puisque le gouvernement allait négocier rapidement la semaine de cinq jours et les 40 heures.

Les leaders du KCTU ont aussi accepté de participer aux réunions nationales tripartites qui ont planifié les licenciements, certains dirigeants allant jusqu'à « admettre la nécessité des licenciements » à condition qu'il soient négociés. Le syndicat a limité ou arrêté plusieurs mouvements, comme celui du métro en avril 1999 et celui de Daewoo en avril dernier. Mais cette orientation est loin de faire l'unanimité dans le KCTU. Produit d'une véritable révolte ouvrière, ce syndicat garde un certain radicalisme. Une partie de sa direction, opposée à la politique de Kim Dae Jong, a constitué le Parti Démocratique des Travailleurs, menaçant d'emporter le poste de député d'Ulsan (la ville ouvrière de Hyundai) aux dernières élections législatives. Et une autre partie, plutôt tentée par un syndicalisme de conciliation, est prête à se couler dans le moule des objectifs politiques de Kim Dae Jung appuyant notamment sa volonté affichée d'en finir avec le système des « chaebols », de pacifier les relations patrons-ouvriers, de démocratiser la vie politique, de réunifier les deux Corées. Le KCTU a même laissé entendre à quelques jours d'une première réunion au sommet des dirigeants des deux Corées, qu'il n'aurait « pas d'attitude irresponsable ».

Reste en dépit des limites évidentes du mouvement et des objectifs de sa direction, que cette grève offre aux travailleurs une possibilité de se battre ensemble pour les mêmes revendications en liant le public et le privé, les infirmières et les métallurgistes, les travailleurs précaires et les autres, ce qui depuis plusieurs années ne s'était pas produit en Corée.

Robert PARIS

Au sommaire du numéro 9 (mai-juin 2000) de *Convergences Révolutionnaires*, édité par la fraction l'*Étincelle* de Lutte Ouvrière et la *Tendance Révolution*! de la Ligue Communiste Révolutionnaire : un dossier sur la condition des femmes salariées, des correspondances sur les récents mouvements chez les enseignants, à la poste, aux impôts et à la SNCF, des points de vue sur les collusions du Medef, du gouvernement et des directions syndicales et des articles sur la Côte d'Ivoire et la Russie de Poutine.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F d'abonnement de soutien) écrire à Lutte Ouvrière, fraction l'*Étincelle*.

Leur société

ERIKA
(SUITE)

LES POLLUEURS NE SONT TOUJOURS PAS LES PAYEURS



Manifestation en Vendée

Les journaux et les télévisions ne nous auront épargné aucun détail sur les travaux qui devraient permettre de récupérer les 12 000 tonnes de fioul encore contenues dans l'épave de l'*Erika*. Et surtout pas que cette opération coûteuse et complexe était dirigée par le groupe pétrolier TotalFinaElf, qui entend ainsi en profiter pour tenter de réhabiliter son image de marque.

Comme si l'on devait passer l'éponge sur les 450 kilomètres de plages et de côtes souillées et toutes les victimes de cette marée noire ! Comme si l'on pouvait oublier que dans toutes les opérations de dépollution, renouvelées depuis six mois après chaque grande marée, le groupe pétrolier s'est totalement déchargé de ses responsabilités sur les collectivités locales et l'Etat.

Alors quand on nous annonce que TotalFinaElf va déboursier 500 millions de francs pour le pompage de l'épave, on est en droit de se dire qu'il s'en tire à très bon compte, car il laisse des milliards de francs de dégâts à la charge de la collectivité, sans parler des effets non chiffrables, mais qui dureront des années, sur la faune et la flore marines.

D'autant que rien ne dit que la facture

de l'opération de pompage, finalement, ne sera pas prise en charge comme tout le reste par l'Etat, et donc présentée aux contribuables. Car, pour l'instant, en dehors du capitaine du navire, seuls deux officiers de la Marine affectés à la surveillance du trafic au moment du naufrage sont inquiétés par la justice. En revanche, la responsabilité du groupe pétrolier propriétaire de la cargaison et qui avait affrété ce bateau-poubelle, elle, n'est toujours pas mise en cause.

En fait, depuis le début de cette affaire, le gouvernement a montré qu'il était à plat ventre devant le trust pétrolier, et qu'il préférerait prendre sur l'argent public plutôt que d'obliger les pollueurs à être les payeurs.

R.M.

Pour la réintégration de Jacques Bertholle FRANÇAIS OU MARTINIQUAIS, MARTINE AUBRY PRÉFÈRE LES PATRONS

Nommé en 1991 à la Martinique comme directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), Jacques Bertholle, qui entendait tout simplement faire respecter les lois du code du travail, s'est heurté au patronat local, les « békés », ces descendants des colons esclavagistes qui contrôlent l'ensemble de l'économie et du foncier.

L'hostilité des milieux patronaux martiniquais à son égard s'est accrue lors des conflits sociaux. En 1996, au moment d'une lutte sociale provoquée par le patronat, qui dénonçait unilatéralement la convention collective nationale du commerce, Jacques Bertholle a été pris à partie par le porte-parole du patronat, Lafosse Marin. A deux reprises, le patronat a demandé aux services de Mme Aubry, par écrit, le départ de Jacques

Bertholle.

Les pressions ont continué : menaces du directeur général de l'administration, enquête de l'inspection générale, baisse par quatre fois de sa note administrative, suppression de primes, provocation, mise à l'écart lors de négociations, rien n'a été épargné pour le faire rentrer dans le rang. Finalement, le patronat martiniquais a obtenu ce qu'il exigeait d'Aubry. Le 8 décembre 1998, Jacques Bertholle était suspendu de ses fonctions et muté d'office à Paris. Depuis, l'administration cherche à lui faire payer de ne pas avoir su choisir le « bon camp », celui du manche : depuis le 1^{er} août 1999, son traitement est suspendu et il est privé de son logement de fonction.

Les amis de Jacques Bertholle, en Martinique et à Paris, entendent toujours faire céder l'administration et le restaurer dans ses droits.

J.F.

10, 11 et 12 juin

Vive

la

F

Ê

T

E

DE LUTTE
OUVRIÈRE

à Presles (Val-d'Oise)

Bienvenue à la fête de Lutte Ouvrière, à tous ceux qui viennent pour la première fois comme à tous ceux pour lesquels elle représente un rendez-vous désormais traditionnel de fraternité et de détente !

Notre fête, la trentième, constitue désormais le grand rassemblement populaire du printemps, au cours duquel militants et sympathisants de notre courant, mais aussi plus largement tous ceux qui refusent et luttent contre les méfaits et les injustices de cette société, tous ceux qui aspirent à un changement profond en faveur du monde du travail, peuvent se retrouver, discuter, échanger les expériences, afin de mieux comprendre les combats à mener et la façon de les mener ensemble.

Aujourd'hui, le patronat poursuit son offensive contre l'ensemble des travailleurs, qu'ils aient un emploi ou qu'ils soient au chômage, aidé en cela par le gouvernement de Jospin. La loi Aubry sur les 35 heures en est une des illustrations les plus choquantes. Elle se traduit par une flexibilité renforcée des horaires de travail, agencés en fonction des seuls besoins des patrons et donc par une dégradation des conditions de travail et de vie, aggravée par le blocage des salaires. Dernier épisode en date, les tentatives du Medef pour contraindre les chô-

Trois jours de fête

La fête commence le samedi 10 juin à 12 heures et dure jusqu'à 23 heures. Le dimanche 11 juin, elle ouvre à 8 heures du matin et se prolonge dans la nuit du dimanche au lundi par un bal sur une musique enregistrée. Elle reprend le lundi à 8 heures pour se terminer à 20 heures.

CARTE D'ENTRÉE

La carte d'entrée coûte 70 F sur place pour les trois jours et 60 F pour une seule journée. (Mais si vous l'achetez à l'avance auprès de nos militants, ou en écrivant à l'adresse de notre journal, vous la paierez 45 F seulement).

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

meurs à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel salaire, sous peine de se voir privés de toute indemnité de chômage !

Cette situation exige plus que jamais la riposte de la classe ouvrière, riposte qui permettrait de donner un coup d'arrêt aux menées du patronat et du gouvernement et qui contribue à inverser, enfin, le rapport de forces en faveur des travailleurs. C'est à l'ordre du jour. Et les luttes qui se mènent en ce moment dans de nombreuses entreprises, du secteur privé comme du secteur public, luttes parfois couronnées de succès, montrent qu'inverser ce rapport de forces est possible. Il faut que les travailleurs retrouvent confiance dans leur force, dans leur capacité à peser dans la vie politique de ce pays et imposent à leurs adversaires, patrons et gouvernants, la prise en compte de leurs aspirations.

Oui, il faut que la classe ouvrière se renforce, et pas seulement d'ailleurs pour des objectifs immédiats, mais pour qu'elle soit enfin en mesure d'offrir à l'humanité un autre avenir que cette société capitaliste qui n'en-

ALLOCUTIONS D'ARLETTE LAGUILLER

Samedi 10 juin
à 17 heures
Dimanche 11
et lundi 12 juin
à 15 heures



gendre que des catastrophes économiques et sociales. Lutte Ouvrière s'inscrit dans cette perspective.

Mais notre fête, c'est aussi, bien sûr, un intermède décontracté et joyeux, qui permet de se distraire et de profiter pleinement de l'ambian-

ce chaleureuse de camaraderie, de liberté et de détente qui règne au fil de ces trois jours. Le programme est bien rempli, comme vous pouvez le constater. Alors, place aux spectacles multiples et variés ! Place aux jeux et à la gastronomie ! Place à la fête !

Ils seront parmi nous

AU GRAND PODIUM

Samedi 10 juin	Dimanche 11 juin	Lundi 12 juin
16h DALLY JAZZ QUARTET Chansons Jazz	14h00 YVES UZUREAU interprète Brassens à 15 heures: allocution d'Arlette Laguiller	14h00 L'HARMONIE D'HONDSCHOOTE 80 instrumentistes sur scène dans un répertoire musical varié
à 17 heures: allocution d'Arlette Laguiller	15h30 DIEUDONNÉ « Dieudonné tout seul » Humour	à 15 heures: allocution d'Arlette Laguiller
19h30 GILBERT LAFFAILLE Chansons	18h30 MAN D'DAPPA Afro-world fusion	15h30 GUSTAVE PARKING « Le retour des joies sauvages » Humour
21h00 PARIS COMBO Swing et chansons	21h00 JEAN-JACQUES MILTEAU QUARTET Blues	18h00 DJAMEL ALLAM Chanteur kabyle

AU THÉÂTRE DE VERDURE

Samedi	Dimanche	Lundi
15h30 NOLWEN Chanson française	13h30 IMPROBABLE Folk urbain	13h30 MARIE-HELENE FERY Chansons
19h00 Théâtre MARCEL MARECHAL « LA MAISON DU PEUPLE » adapté du roman de Louis Guilloux par François BOURGEAT	15h45 VIRGILIO ROJAS Musique du Paraguay	15h45 ASTIER ET LES FRERES SAKARINE Tour de chant au vitriol (swing gitan)
21h30 GWERN Chants de marins	18h00 JEAN-MICHEL NOIREY Chanson française, blues, reggae...	18h00 ENTRE CHIENS ET LOUPS Rock français
	20h00 MORWENNA Chansons	
	21h45 MIDNIGHT JOKERS Standards des années 1970	

DANS LES ALLÉES DE LA FÊTE

JACQUES THIERREE et MICHELINE, les Troubadours de Barbarie, ARNAUD MOYENCOURT également à l'orgue de Barbarie
RETRO JAZZ BAND, Jazz des années 20 aux années 50
KOTE RUE, Batucada brésilienne

Tous les stands

ENTRÉE

- 1 - La Gargotte des Tout-Petits
- 2 - Le Ballon de la Fête

ALLÉE DE L'EUROPE DES TRAVAILLEURS

- 3 - Le Javelot Ch'timi
- 4 - Aux Moules
- 5 - Accueil Laon - Compiègne - Beauvais
- 6 - A vos Pinceaux
- 7 - Tartes et Quiches « Lo »-rraines - Nancy-Metz
- 8 - Manège Infantin
- 9 - Chorba - Thé - Gâteaux - Citroën Aulnay-sous-Bois
- 10 - Caf'Conc'
- 11 - Accueil Nord
- 12 - Bistrot du Caf'Conc' - AGF- LO Beauvais
- 13 - Tangram, Mikado, etc. - GEMS BUC
- 14 - Mots Fléchés - La Poste Paris 17^e
- 15 - Arbalètes
- 16 - Marionnettes

PLACE DU PROLÉTARIAT

- 17 - Blinis - CRAMIF / CNAVTS
- 18 - Dessinez en l'Air - Aéroport de Paris Orly
- 19 - Le Serpent à Lumières
- 20 - Accueil Alsace Franche-Comté Lorraine
- 21 - Cafétérière
- 22 - Accueil Bourgogne
- 23 - La Toupie Hollandaise
- 24 - La Mare aux Canards
- 25 - Tir Larigot
- 26 - Fondue et Salade Jurassiennes
- 27 - Disques
- 28 - A la Bonne Brochette - Renault
- 29 - Barbe à Papa - AXA
- 30 - Casse-Croûte Tunisien - Renault Siège
- 31 - Jus de Fruit - Milk Shake - Le Mans
- 32 - L'Escargot - Hôpital Bourges
- 33 - Crêpes Canadiennes - Continental Compiègne

ALLÉE DU DRAPEAU ROUGE

- 34 - Flammekueche - GM Strasbourg
- 35 - Reibekuchen
- 36 - Orienté vous - Alcatel CIT - Vélizy
- 37 - Aux Mollets d'Acier
- 38 - Le Virage à Prendre
- 39 - Le Palet
- 40 - Labyrinthe
- 41 - Les Quatre Sous
- 42 - Spécialités Tourangelles - Tours
- 43 - L'enfer est pavé de bonnes citations - Citroën
- 44 - Labyrinthe Élastique
- 45 - Salades Gourmandes - Orléans
- 46 - Billard Électrique
- 47 - Cinéma Paradiso
- 48 - Le Clou de la Fête

PLACE DE L'INTERNATIONALE

- 49 - Le Maffé - UATCI
- 50 - UATCI - UCI Afrique
- 51 - A Vos Masques
- 52 - Sculptures-Mosaïques
- 53 - Sinif Mücadelesi - UCI Turquie
- 54 - Café Turc, Döner Kebab
- 54bis - Mât de cocagne

Jazz city

- 55 - American Food Breakfast
- 56 - Expo - Jazz
- 57 - Livres-Disques de Jazz

- 58 - Lutte Ouvrière Hôpitaux - Région Parisienne
- 59 - Le Brin de Fantaisie - Brocante - Hôpital Sainte-Anne
- 60 - La Soupe aux Choux
- 61 - Karaoké
- 62 - Je pense, donc j'essuie - Renault Flins

- 63 - Spécialités Haïtiennes
- 64 - Organisation des Travailleurs Révolutionnaires - OTR - UCI (Haïti)
- 65 - Combat Ouvrier - Antilles - UCI
- 66 - Menu d'Isles - Combat Ouvrier

PLACE KARL MARX

- 67 - Emaux - CHR Toulouse
- 68 - Accueil Le Mans
- 69 - Globe Trotter - Chartres
- 70 - Exposition Renault - Renault RP
- 71 - Sardines Grillées

OBJETS PERDUS

Si vous trouvez un objet, ramenez-le à un stand « Lutte Ouvrière » ou à la Direction de la fête. Merci pour celui qui l'a perdu.

PLACE DE LA RÉVOLUTION SOCIALE

- 72 - Cartes Postales - EDF-GDF
- 73 - Exposition SNCF - SNCF Paris Nord
- 74 - Buena Lucha Social Club - SNCF Paris Nord
- 75 - La gare de tous les cafés - SNCF
- 76 - Sportez-vous bien - SNECMA
- 77 - Echecs et Marx
- 78 - Barbouille
- 79 - Mur d'Escalade

Guinguette

- 80 - Seiches and'ouillettes - SNECMA Gennevilliers Argenteuil
- 81 - Guinguette SNECMA Gennevilliers Argenteuil
- 82 - Délice's CAF - CAF Région Parisienne

- 83 - Pétanque - SNCF Gare de Lyon-Charolais
- 84 - Trampoline
- 85 - Vache Folle
- 86 - Couscous
- 87 - L'Huître et le Cochonnet - Hôpitaux Laënnec-Argenteuil
- 88 - Île de la Réunion
- 89 - Indoustand - RATP
- 90 - Le Jeu de l'Avenir - RATP
- 91 - La Coupe est Pleine - Reims
- 92 - Accueil Champagne
- 93 - La Boule du Fakir - Reims
- 94 - La Truffade - Renault CTR Rueil
- 95 - Tir à la Patate - SNECMA Corbeil

ALLÉE DU COMMUNISME

- 96 - Pizza - Aioli
- 97 - Accueil Sud-Est
- 98 - Le Frondeur du Poitou - Fonderies du Poitou
- 99 - La Dolina - Dematic Postal
- 100 - Au Palet Breton
- 101 - Pause Café - Crédit Lyonnais
- 102 - Le Monde à la Carte - Delphi Villeron 95
- 103 - Bonbons - Angers
- 104 - Saumon Fumé - Rollmops - Angers
- 105 - Fraternité à la Menthe
- 106 - Le Rail de Force

ALLÉE DE LA LIBÉRATION DES FEMMES

- 107 - Quille de Six
- 108 - Accueil Anjou-Touraine-Poitou

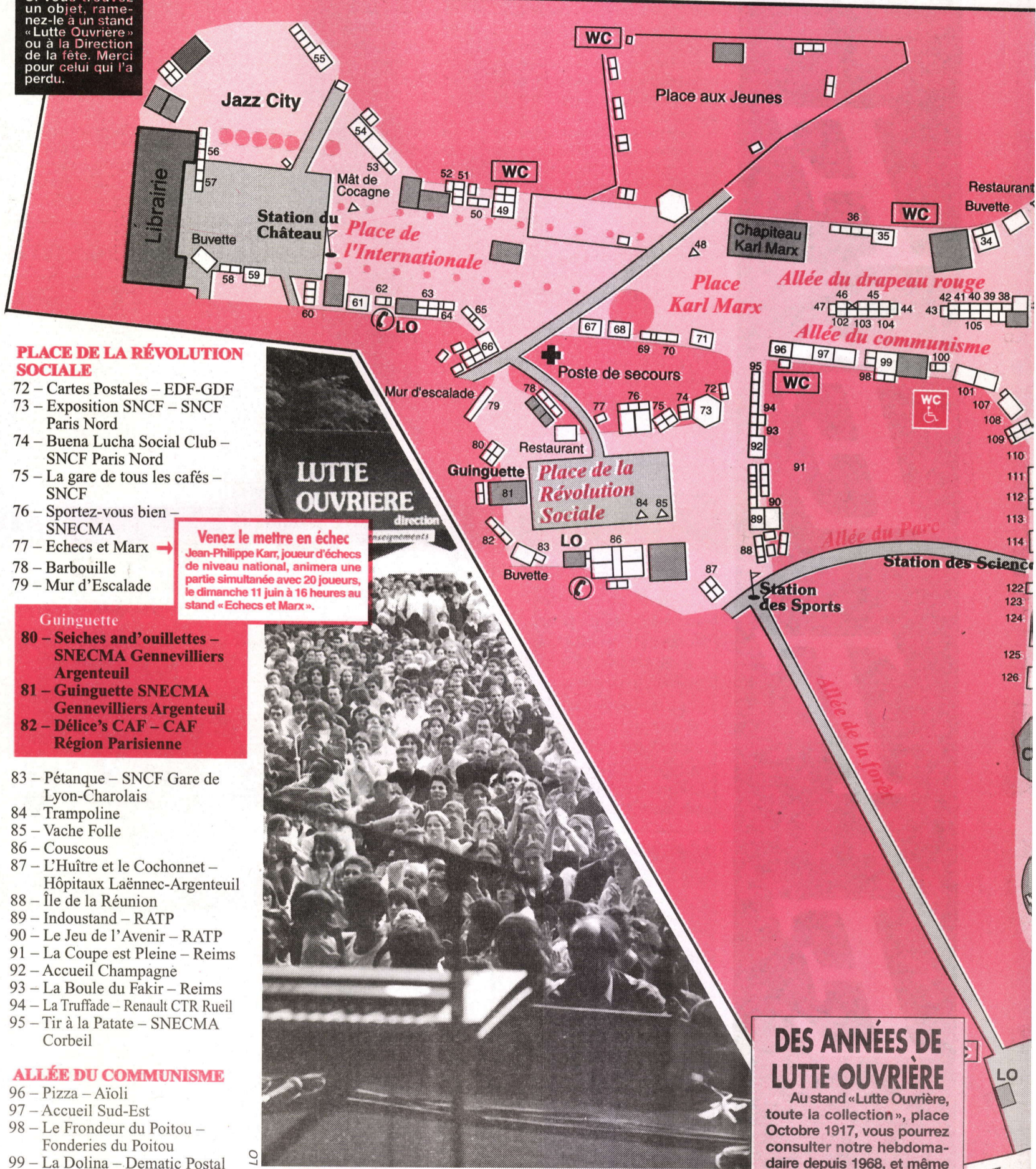
- 109 - La Puce Rouge - Crédit Lyonnais
- 110 - Jambon du Morvan
- 111 - Accueil Centre
- 112 - Beignets aux Pommes
- 113 - Crottins Chauds
- 114 - Tarte Normande - CHU Rouen
- 115 - La Dolce Vita
- 116 - Payez-vous leur tête - Chaffoteaux Saint-Brieuc

- 117 - Clap-Clap - SNCF Limoges
- 118 - Au p'tit grain de folie - Hôpitaux Limoges
- 119 - Fléchettes
- 120 - Gaufres de Picardie
- 121 - Sauvez Gavroche
- 122 - Tir à plomb - Chantiers de l'Atlantique
- 123 - La Faucille et le Marteau - SNCF Rouen

- 124 - Accueil Bretagne-Normandie
- 125 - Tea Break - Worker's Fight
- 126 - Worker's Fight - UCI (Grande-Bretagne)
- 127 - Brochettes Grecques - Air France
- 128 - Teepee et Minéraux

PLACE OCTOBRE 1917

- 129 - LO toute la collection
- 130 - Crêperie - Rhône-Poulenc Vitry



Venez le mettre en échec
Jean-Philippe Karr, joueur d'échecs de niveau national, animera une partie simultanée avec 20 joueurs, le dimanche 11 juin à 16 heures au stand « Echecs et Marx ».

Pour nous rencontrer, pour discuter avec nos militants

La fête de Lutte Ouvrière c'est aussi bien sûr l'occasion de rencontrer nos militants, de discuter directement avec eux.

Chacun de nos stands est tenu par des camarades de

telle ou telle ville, de telle ou telle entreprise bien déterminée; elle est précisée dans la liste ci-contre, chaque fois que c'est possible.

Et puis, tous ceux qui cherchent à rencontrer nos

camarades de telle ou telle région, de telle ou telle ville et ne les auraient pas trouvés, peuvent s'adresser aux stands « Lutte Ouvrière » des différentes zones de la fête. Le contact sera établi!

DES ANNÉES DE LUTTE OUVRIÈRE

Au stand « Lutte Ouvrière, toute la collection », place Octobre 1917, vous pourrez consulter notre hebdomadaire depuis 1968, et même la Voix Ouvrière depuis 1963. Un « journal de l'année » regroupe des articles choisis par année. Un répertoire des articles est disponible aussi dans le stand.

Plans de la fête

- 131 - A la Bonne Tarte Normande - Arsenal Cherbourg
- 132 - A la Bonne tripe - CKD Renault Grand Couronne
- 133 - Glaces et fraises - CCP et CNE
- 134 - Spécialités Lyonnaises
- 135 - Y a les boules - Ardennes
- 136 - Artisanat Lyon
- 137 - Chamboule Tout - Creil
- 138 - Rapido - Servair Roissy
- 139 - Palets Rouges - Coca-Cola Grigny
- 140 - Prise de tête
- 141 - Spécialités d'Auvergne
- 142 - Brick à l'oeuf - La Poste Louvre-Paris 18
- 143 - Charlottes - La Poste Louvre-Paris 18
- 144 - Ligue Communiste Révolutionnaire
- 145 - Café Express - ex-Roussel-Uclaf, ex-HMR, Aventis
- 146 - Bowling - La Poste 14^e
- 147 - Billard - La Poste
- 148 - Accueil Lyon
- 149 - Boule Maboule - Ardennes
- 150 - Confit du Sud-Ouest
- 151 - Tir à l'arc - Aventis
- 152 - Cafétéria du Chapiteau Scientifique

ESPLANADE DE LA COMMUNE

- 153 - Paella Valenciana

Cabaret

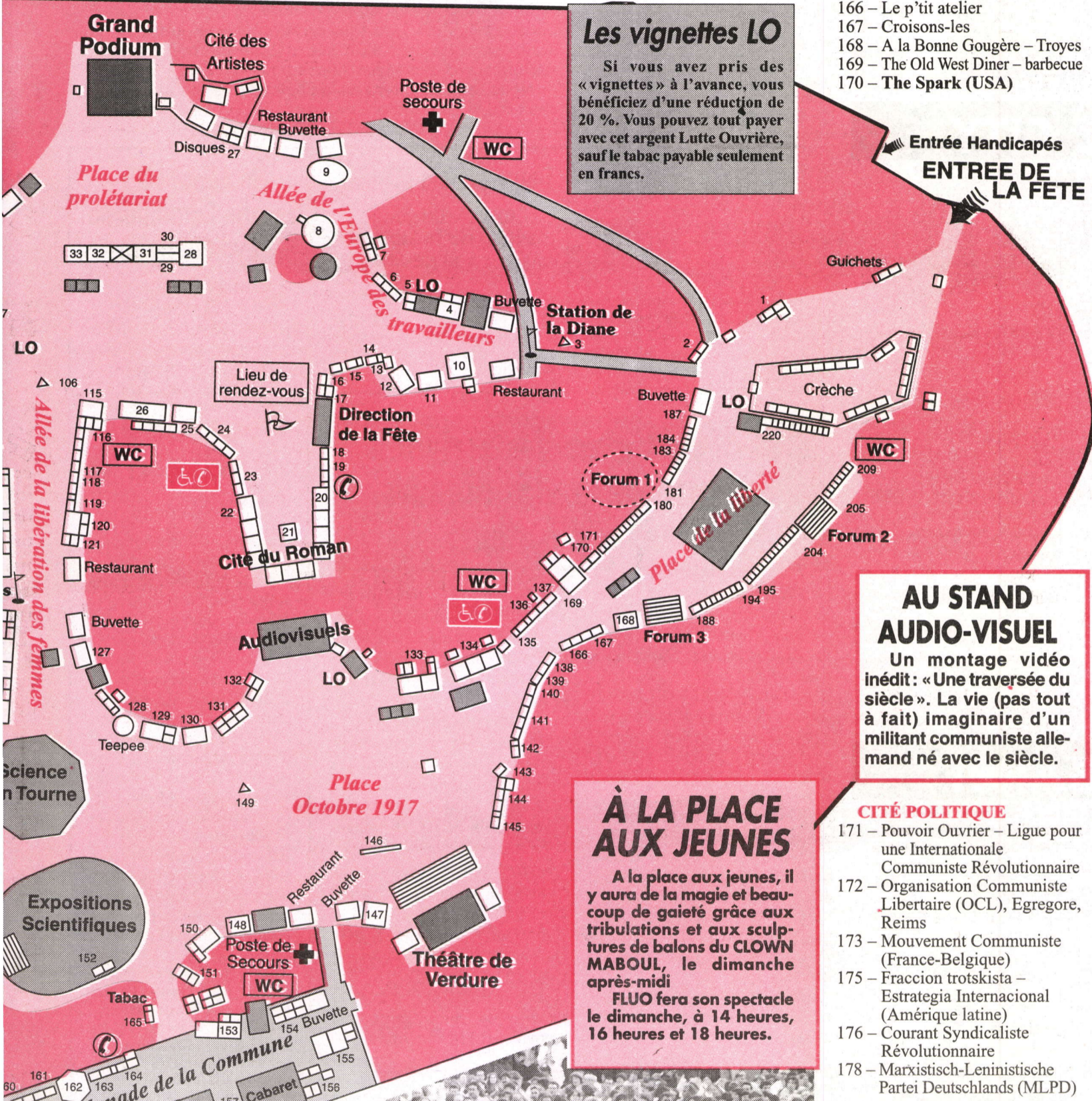
- 154 - Sepia alegre (Tapas)
- 155 - Churros y Chocolate - Air France - ADP Le Bourget
- 156 - Tapas y Sangria - Carnaud Laon
- 157 - Caramba que Tortilla! - France Télécom
- 158 - Crêperie Bretonne

- 159 - Accueil Aquitaine-Midi Pyrénées
- 160 - Expo Ciné
- 161 - Ciné-Oie
- 162 - Ciné-Débats
- 163 - Entracte
- 164 - L'huître ouvrière - Hôpital Pontchaillou
- 165 - Tabac

PLACE DE LA LIBERTÉ

- 166 - Le p'tit atelier
- 167 - Croisons-les
- 168 - A la Bonne Gougère - Troyes
- 169 - The Old West Diner - barbecue
- 170 - The Spark (USA)

- 179 - Voie Proletarienne - Partisan
- 180 - Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskystes et révolutionnaires internationaux (CERMTRI)
- 181 - Lotta Comunista (Italie)
- 182 - Workers' Liberty (Grande-Bretagne)
- 183 - Les Amis de la Commune de Paris (1871)
- 184 - Partido Obrero Revolucionario - POR (Bolivie)
- 185 - Maulwurf - Revolutionäre Sozialistinnen (Allemagne)
- 186 - Association AFRICA
- 187 - Socialist Workers Party - SWP (Grande-Bretagne)
- 188 - Centro Studi Pietro Tresso (Italie)
- 189 - Gauche Révolutionnaire - La Commune
- 190 - Unité Internationale des Travailleurs (UIT-QI) - Comité pour l'Internationale Ouvrière (CIO)
- 191 - La Riposte
- 193 - Amis de Spartacus
- 194 - Syndicat CNT - R.P.
- 195 - Parti Communiste International (Cahiers Internationalistes et II Programma Comunista)
- 196 - Collectif « Ne Laissons pas faire »
- 197 - MRAP - COSIMAPP (Mumia Abu-Jamal) - Comité de soutien à Leonard Peltier
- 198 - Ras l'Front
- 200 - Socialismo Rivoluzionario (Italie)
- 201 - Marche mondiale des femmes 2000
- 202 - Internationales Komitee der Vierten Internationale - IKVI (Allemagne)
- 203 - Le Proletaire (France et Suisse) - Il Comunista (Italie)
- 204 - ÖDP (Turquie)
- 205 - Coordination 93 de Lutte des Sans-Papiers
- 207 - Jeunes contre le Racisme en Europe (JRE)
- 208 - League for The Revolutionary Party-COFI (États-Unis)
- 209 - Gauche Communiste du PCF - Prométhée
- 213 - Riposte anti-fasciste
- 214 - Réseau No Pasaran
- 215 - Association Populaire d'Entraide - La Voix Populaire
- 216 - Gauche Communiste Libertaire
- 217 - Groupe Spartakus (International Bolshevik Tendency)
- 218 - Battaglia Comunista (Italie)
- 219 - Communist Workers Organisation (Grande-Bretagne)
- 220 - Revolutionary History (Grande-Bretagne)



Les vignettes LO
Si vous avez pris des « vignettes » à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction de 20 %. Vous pouvez tout payer avec cet argent Lutte Ouvrière, sauf le tabac payable seulement en francs.

AU STAND AUDIO-VISUEL
Un montage vidéo inédit : « Une traversée du siècle ». La vie (pas tout à fait) imaginaire d'un militant communiste allemand né avec le siècle.

À LA PLACE AUX JEUNES
A la place aux jeunes, il y aura de la magie et beaucoup de gaieté grâce aux tribulations et aux sculptures de balons du CLOWN MABOUL, le dimanche après-midi
FLUO fera son spectacle le dimanche, à 14 heures, 16 heures et 18 heures.

- CITÉ POLITIQUE**
- 171 - Pouvoir Ouvrier - Ligue pour une Internationale Communiste Révolutionnaire
 - 172 - Organisation Communiste Libertaire (OCL), Egregore, Reims
 - 173 - Mouvement Communiste (France-Belgique)
 - 175 - Fraccion trotskista - Estrategia Internacional (Amérique latine)
 - 176 - Courant Syndicaliste Révolutionnaire
 - 178 - Marxistisch-Leninistische Partei Deutschlands (MLPD)

Vous trouverez aussi

- Une crèche pour les tout-petits
 - Une « place aux Jeunes » pour les moins petits
 - Un petit camping
- Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la fête et le camping sauvage est interdit. Alors nous avons prévu un emplacement. Mais attention : nous ne pouvons offrir à l'intérieur de la fête qu'une place limitée et des conditions de confort assez rudimentaires. Et nous souhaitons réserver cette place, dans la mesure du possible, à ceux qui viennent de loin...

SORTIE PROVISOIRE

Lorsque vous entrez dans la fête, le coupon du jour de votre carte est ramassé par nos camarades des entrées. Quand vous voulez sortir provisoirement de la fête, demandez-leur le tampon sur le poignet pour que vous puissiez rentrer de nouveau en le présentant.
Si nous faisons notre fête une fois par an, les habitants de Presles y vivent tous les jours et cela fait plusieurs années qu'ils acceptent de nous accueillir. Aussi, lorsque vous serez amenés à circuler aux alentours de la fête, respectez les propriétés, les clôtures, les interdictions de stationner. Aidez-nous à faire apprécier notre fête.

CHIENNE DE FÊTE
Rien n'est prévu dans la fête pour les chiens, pas même un caniveau, et tout le monde doit quand même pouvoir s'asseoir sur les pelouses.
Alors, propriétaires de chiens, merci de surveiller l'animal de près...
Et puis, pour que la fête reste la fête, les pitt-bulls et autres chiens d'attaque, même muselés, ne peuvent être admis dans l'enceinte de la fête

NON À LA DROGUE
Notre fête est un petit paradis, alors point n'est besoin d'en rechercher d'autres... artificiels. Nous le disons tout net : la consommation de drogue est prohibée à la fête, ainsi que son commerce.



AUX CHAPITEAUX SCIENTIFIQUES

Sous le chapiteau, vous trouverez une librairie consacrée aux sciences, un espace réservé aux débats avec des personnalités, une cafétéria, un planétarium et bien sûr des expositions.

Expositions

« De la magie vers la science, une histoire de la médecine »
« Plantes alimentaires et évolution

SCIENCE, ON TOURNE
(spectacle audiovisuel tournant)
« Des singes aux hommes »
(45 minutes de spectacle audiovisuel retraçant l'histoire des origines de l'humanité)

des sociétés »
« Faut-il avoir peur des clones ? »
« L'homéopathie : pilules de sucre et poule aux œufs d'or »
« De l'astrologie à l'astronomie »

Au planétarium

« Planètes, étoiles et galaxies : l'évolution de l'Univers »

Des débats avec des scientifiques

Nous pouvons déjà annoncer :

- Samedi 10 juin

15 h 30 : **Nicolas Prantzos**, astrophysicien : « Où en est-on de la recherche de la vie extra-terrestre ? »

18 heures : **Agnès Langlade**, médecin anesthésiste-réanimateur (Hôpital Tenon, Paris) : « La douleur, une expérience universelle ».

19 h 30 : **Guillaume Lecointre**, phylogénéticien, chercheur au Muséum

d'histoire naturelle de Paris : « Intrusions spiritualistes et impostures intellectuelles en sciences ».

21 heures : **Philippe Zarka**, astrophysicien à l'Observatoire de Paris, à Meudon : « La découverte de planètes hors du système solaire ».

- Dimanche 11 juin

11 h 30 : **Marc Peschanski**, chercheur à l'INSERM : « Les thérapies géniques : de l'espoir à la course au fric ».

13 h 30 : **Denise Hodara**, pédiatre, médecin des hôpitaux : « La listériose et la maladie de la vache folle sont-elles des maladies nouvelles ? »

16 heures : **Léonard Ginsburg**, paléontologue du Muséum d'histoire naturelle de Paris : « Vie et mort des espèces vivantes ».

17 h 30 : **Michel Biard**, à l'AFAN, et **Pierre Bodu**, archéologue du CNRS, feront une démonstration sur l'évolution des outils en pierre taillée aux différentes périodes de la préhistoire.

19 heures : **Robert Kandel**, climatologue, directeur de recherche au CNRS : « Quel climat pour le XXI^e siècle ? »

20 h 30 : **James Ritter**, historien des sciences : « Les origines de la science ».

- Lundi 12 juin

13 h 30 : **Hervé Cottin**, chimiste, enseignant-chercheur à l'université de Paris-XII : « Les origines de la vie ».

16 heures : **Arkan Simaan**, professeur de physique, et **Joëlle Fontaine**, professeur d'histoire, co-auteurs d'un livre sur le sujet : « L'image du monde, des Babyloniens à Newton : les combats de la science face aux croyances ».

DANS LES FORUMS

Notre fête est le plus important rassemblement de l'extrême gauche. Dans une ambiance détendue et fraternelle, des groupes politiques de France, mais aussi venus de nombreux autres pays, présentent leurs activités et leurs positions politiques respectives.

Sur des aires spécialement aménagées, ceux qui désirent présenter un sujet de leur choix peuvent le faire. Il suffit pour cela de s'inscrire au stand Direction.

Un dépliant spécial Forums est à votre disposition à l'entrée de la fête et dans tous les stands Lutte Ouvrière.

De nombreux groupes politiques invités participent à notre fête. Ils y disposent d'un stand où ils peuvent librement vendre leur presse, discuter et défendre leurs idées.

En revanche, pour ne pas transformer la fête en champ de foire, nous leur demandons de ne pas distribuer de tracts, ni vendre leur presse ou interpellier le public ailleurs dans l'enceinte de la fête : ils ont toute liberté pour le faire dans le stand mis à leur disposition.

Nous remercions aussi le public de ne pas encourager ceux qui le feraient malgré tout.

À JAZZ CITY

SAMEDI

15 h : LE BIG BAND DU XV^e (swing)

17 h 30 : FOSFORO (trio accordéon jazz)

20 h : ALDRIGE HANSBERRY'S DIASPORA (Aldridge Hansberry, batterie ; Rasul Siddik, trompette ; Richard Clements, piano ; Vincenot, contrebasse)

DIMANCHE

BREAKFAST BLUES (les bluesmen locaux sont les bienvenus)

CLASSIQUE BRUNCH

13 h : ITALIAN MOODS (musique populaire d'Italie, revisitée en Jazz)

16 h : MARTEAU ROUGE (freejazz : Jean-François Pavros, guitare ; Makoto Sato, percussions ; Jean-Marc Foussat : électronique ; et un invité)

18 h : JEF SICARD TRIO (Jef Sicard, saxophones et conques ; François Mechali, contrebasse ; François Laizeau, batterie)

20 h : RICHARD RAUX QUINTET (Richard Raux, saxophone ; Olivier Hutman, piano ; Wayne Dockery, contrebasse ; John Betsch, batterie ; Daniel Bivalsky, vibraphone)

LUNDI

BREAKFAST BLUES

AURELIE (piano classique)

12 h : NEW TRIO plus ONE

14 h : D'ICI ET D'AILLEURS (trio)

16 h : JACKY SAMSON quartet

18 h : TALA jazz et instruments traditionnels

AU CABARET

SAMEDI

14 h 30 : CRAPOUILLE ET FRITULE, Musique folk

16 h : BLEU CERISE, Chansons bigarrées

18 h : BRUNO PERRIN Auteur, compositeur, interprète

21 h : DECALAGE HORAIRE, Musique celtique à chanter et à danser

DIMANCHE

12 h : GAETANO, chanteur fantaisiste

13 h 30 : LE COLLECTIF MENILMONTANT, Chansons françaises et musique des Aurès

16 h : SABAYO, Chansons engagées et accordéon

17 h 30 : MARC DELATTRE Chansons françaises

19 h : MICHEL ORION, chante Léo Ferré et Michel Orion

21 h : MARTIAL VEZOU, chansons « avec des rythmes dedans »

LUNDI

12 h : SABAYO Chansons sociales

12 h 30 : NATHALIE SOLENCE, Auteur, compositeur, interprète

16 h 00 : ALEX ROSSI Chansons françaises

À LA GUINGUETTE

SAMEDI

ISOCADRE chansons françaises démaquillées

Bal avec l'orchestre de Jean-Claude GOMBAULT

DIMANCHE

M'ROAD Rock blues

Stéphane VAILLANT Rock instrumental

Bal avec l'orchestre de Jean-Claude GOMBAULT

LUNDI

ISOCARDE chansons françaises démaquillées

LES HETEROCLYTES Rock français

Des débats avec des écrivains, des historiens, des auteurs et des réalisateurs

Farid BOUDJELLAL (auteur de B.D.)

Jean-Michel CARRÉ (auteur de *Charbons ardents. Construction d'une utopie*)

Colette CHAMBELLAND (auteur de *Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste*)

Francis CHRISTOPHE (auteur de *Total, entre marée noire et blanchiment*)

Annie ERNAUX (auteur de *La vie extérieure, L'événement*)

Jean-Paul GOUTEUX (auteur de *La France et le Rwanda, Le Monde un contre-pouvoir ?*)

Fariba HACHTROUDI (auteur de *Iran, les rives du sang*)

La Compagnie JOLIE MÔME

Jean-Michel KRIVINE (qui fera chanter des chants révolutionnaires)

Des organisatrices de la MARCHÉ DES FEMMES

Des auteurs de Polars (dont **Didier DAENINCKX**, **Francis ZAMPONI**, **Ricardo MONT-SERRAT**)

Maurice RAJSFUS

Danièle et Pierre ROY (auteurs d'un ouvrage sur les monuments aux morts pacifistes en France)

Benjamin SEHENE (auteur de *Le piège ethnique*)

Fritz VILMAR (coauteur de *La face cachée de l'unification allemande*)

Martin WINCKLER (auteur de *La maladie de Sachs et En soignant, en écrivant*)

Julia WRIGHT avec des membres du Comité de soutien international à Mumia Abu Jamal

DEUX CINÉMAS PERMANENTS

A la fête se trouvent deux cinémas permanents et gratuits.

A l'affiche :

« The Big One », de Michael Moore (VO)

« Ressources humaines », de Laurent Cantet

« Charbons ardents », de Jean-Michel Carré

« Haut les cœurs », de Solveig Anspach

« Buena Vista Social Club », de Wim Wenders (VO)

« Mobutu, roi du Zaïre », de Thierry Michel

« Le Bleu des villes », de Stéphane Brizé

« Kaddosh », de Amos Gitai (VO)

« Voyages », de Emmanuel Finkiel

« Aller vers le soleil » de Yesim Ustaoglu (VO)

« Ma petite entreprise » de Pierre Jolivet

« Qui plume la lune » de Christine Carrière

« Quatre jours en septembre », de Bruno Baretto (VO)

« Garage Olimpo », de Marco Bechis (VO)

« Fish and Chips », de Damien O'Donnell

On peut se procurer les horaires de ces projections à la direction de la F^{ap}ete ainsi que dans tous les stands Lutte Ouvrière

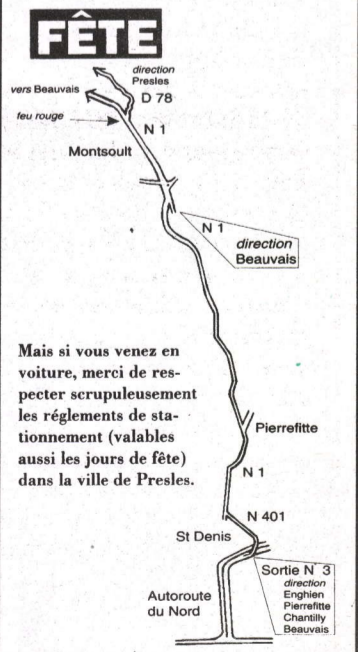
Pour vous rendre à la fête

Navettes d'autocars gratuits entre la Porte de la Chapelle à Paris et la fête. Départs toutes les 20 minutes, le samedi 10 juin de 11 heures à 23 heures, le dimanche 11 juin de 8 heures à 22 heures et le lundi 12 juin de 8 heures à 20 heures. La nuit du dimanche au lundi, service réduit toutes les heures.

Trains payants de la Gare du Nord (direction Persan-Beaumont par Montsoult-Maffliers) à la Gare de Presles (à 900 mètres de la fête).

En voiture, prendre l'autoroute A1 à partir de Paris-Porte de la Chapelle, puis la N1 direction Pierrefitte et Beauvais jusqu'à Presles.

ATTENTION, la circulation est difficile dans Presles. Le stationnement unilatéral est impératif, même le week-end, les autorités pouvant faire procéder à l'enlèvement du véhicule.



Le rêve du Medef

CHÔMEURS ET CORVÉABLES À MERCI

La discussion entre le Medef et les organisations syndicales à propos de la réforme de l'assurance-chômage s'est conclue, pour l'instant, sur un changement de nom: le CARE deviendrait le PARE, ce qui changerait tout ou presque, dixit les organisations syndicales qui ont convenu, avec le Medef, un nouveau rendez-vous le 13 juin.

Que le Contrat d'aide au retour à l'emploi (CARE) se transforme en Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), n'empêche pas le Medef de maintenir à peu près intégralement son projet, à quelques détails près. Et cela même si la CFDT y voit un «dispositif d'aide au retour à l'emploi en train de mûrir» et si la CGT, qui jusqu'à présent avait dénoncé le projet, estime qu'il s'agit d'«un recul du Medef», sans se hasarder toutefois à préciser où est vraiment le recul...

Les modalités concrètes de fonctionnement du PARE devraient donc être fixées le 13 juin. Mais cette machine de guerre antichômeurs – et qui plus largement concerne l'ensemble des travailleurs – reste dans son sornisme telle que Denis Kessler, le négociateur du Medef, l'a voulue au départ. Il s'agirait pour le Medef, rappelons-le, de faire en sorte que dès janvier 2001, l'indemnisation du chômage soit calculée en fonction de chaque cas particulier, avec un engagement écrit, précis et très contraignant pour le chômeur visant à suivre pas à pas sa



Manifestation devant le siège du Medef lors de l'ouverture des «discussions» sur le CARE.

recherche d'un nouvel emploi, éventuellement en envisageant une formation s'il ne trouve pas dans sa qualification, mais surtout et dans tous les cas, assorti de sanctions financières s'il ne se décide pas dans un délai relativement court (de six mois à un an) à prendre l'un des emplois proposés. La transformation du CARE en PARE ne change rien à cela mais précise les sanctions accompagnant le refus d'un emploi: allocations réduites de 20% pour le refus d'une première proposition d'embauche, puis suspendues pour un second refus et carrément supprimées pour un troisième.

Si ce projet se réalisait, il aboutirait à procurer plus encore qu'aujourd'hui, une main

d'oeuvre à bon marché aux patrons, et cela dans les secteurs où ils en ont besoin, seulement quand ils en ont besoin, par le biais des contrats précaires, temporaires, partiels, etc., définis au gré des exigences de la production. Ce PARE frapperait le plus durement, non pas les salariés les plus qualifiés et les mieux payés, qui en général ne restent pas longtemps sans retrouver un emploi à une qualification équivalente, mais bien les plus jeunes ainsi que les travailleurs les plus âgés et les moins qualifiés qui se retrouvent au chômage. Et en particulier pour ces derniers, l'exigence d'un bilan des compétences, d'un suivi par entretiens personnalisés, l'éventualité d'une reconversion, d'une

requalification, n'ont aucun sens sinon celui de chercher les prétextes humiliants pour soit les contraindre à reprendre le premier emploi venu, aussi dur et mal payé soit-il, soit les priver de toute ressource.

Jusqu'à présent, les chômeurs indemnisés par l'Unedic ne touchaient qu'une somme modique mais ils conservaient au moins le choix d'accepter ou non les emplois éventuellement proposés. Avec le nouveau système, ils n'auraient plus le choix, les étapes du PARE étant obligatoires et se concluant nécessairement soit par l'acceptation du travail proposé soit par la suppression de toute indemnité de chômage. A l'heure actuelle, seuls quatre chômeurs sur dix

sont indemnisés par l'Unedic, le RMI versé par l'Etat prenant le relais en fin de droits. Le projet du Medef, qui assure la présidence de l'Unedic et gère paritairement avec les organisations syndicales les caisses de l'assurance-chômage, se traduirait alors par un rejet vers les caisses de l'Etat de l'indemnisation d'un nombre de plus en plus important de chômeurs... fabriqués par le patronat.

Face à ce véritable coup de force que prépare le patronat contre les chômeurs et contre tout le monde du travail de ce pays, les organisations syndicales, soit s'apprentent à donner leur aval au projet, soit appellent timidement, comme le fait la CGT, «les salariés et les chômeurs à se mobiliser dans les entreprises et localement pour peser sur la suite des négociations avec le Medef». Mais c'est une riposte à la mesure de l'attaque qui serait nécessaire pour imposer que les patrons licenciers paient des indemnités de chômage correctes, permettant de vivre décemment et non pas au bord de la misère, à ceux qu'ils jettent sur le pavé; une riposte susceptible aussi d'obliger le gouvernement, au lieu de s'incliner avec servilité devant le patronat et de lui verser des subventions sous prétexte d'aide à l'emploi, à embaucher massivement dans tous les services publics, qui en ont besoin – ô combien –, pour qu'enfin le chômage recule de façon rapide et importante.

Lucienne PLAIN

RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS!

A Lille, depuis le 8 avril, 25 personnes sont en grève de la faim pour exiger l'obtention des papiers. Elles s'étaient installées dans un local de la CGT à la Bourse du travail et ont été l'objet de pressions multiples. Après l'évacuation de force du 26 mai où les grévistes de la faim ont été emmenés, contre leur gré, dans des hôpitaux dont ils ont tous souhaité sortir, il y a eu, le 31 mai, l'encercllement de la Bourse du travail pendant deux heures par des centaines de policiers. Devant l'échec de cette nouvelle intimidation, la Mairie de Lille a envoyé une commission de sécurité pour signifier que les locaux ne correspondaient pas aux normes d'hygiène – ce que tout le monde savait depuis longtemps – et signait un arrêté municipal de fermeture des locaux de la Bourse du travail.

Le 5 juin, Roland Diagne, coordinateur du collectif des sans-papiers a été convoqué au commissariat central de Lille, interrogé pendant trois heures et menacé d'être accusé de «non-assistance à personne en danger». La Préfecture, relayée par la presse régionale voudrait faire croire que certains dirigeants du comité des sans-papiers de Lille contraindraient les sans-papiers à faire cette grève de la faim. La presse a fait circuler le faux bruit que le MRAP se désolidariserait du Comité, ce que les dirigeants du MRAP ont démenti. Mercredi 7 juin, à 6 heures, la Bourse du travail a été à nouveau évacuée, mais les grévistes de la faim s'étant installés ailleurs que dans le local habituel, les policiers se sont heurtés à des manifestants dont l'un est encore hospitalisé. A la suite de malaises, deux grévistes de la faim ont été transférés à l'hôpital, et vers neuf heures la police est revenue pour procéder à l'évacuation qui s'est déroulée avec des heurts. Le responsable de l'UD-CGT, convoqué par la police est ressorti peu de temps après. Mais dans ces circonstances dramatiques, les autorités se refusent à tout geste en faveur des sans-papiers.

A Toulouse, c'est la même fin de non-recevoir injuste et inhumaine que le gouvernement oppose aux revendications des sans-papiers en recourant aux mêmes pressions indignes.

Dans cette ville en effet, la police est intervenue le mercredi 31 mai, peu avant minuit pour évacuer six sans-papiers grévistes de la faim qui entamaient une action pour obtenir leur régularisation.

Ils avaient décidé ce mou-

vement qui leur paraissait l'ultime recours pour avoir le droit de vivre librement dans ce pays où ils habitent pour la plupart depuis plus de dix ans. Et ce après avoir épuisé toutes les procédures légales et organisé une marche de Toulouse à Paris l'été dernier.

Le gouvernement avait décidé de tuer le mouvement dans l'oeuf et une intervention a été effectuée avec huit cars de CRS armés de pied en cap. Tous les sans-papiers ont été embarqués au poste ainsi qu'un certain nombre de leurs soutiens français. Mais alors que ces derniers ont été relâchés deux heures après, la garde à vue des sans-papiers a été prolongée et la procédure d'expulsion mise en branle. Cinq sans-papiers sont passés en jugement au tribunal administratif le lundi 5 juin. Trois ont été libérés et on a

signifié aux deux autres un arrêté de reconduite à la frontière.

Une mobilisation dans l'urgence n'a pas réussi à empêcher l'expulsion de l'un des deux sans-papiers, algérien, qui a eu lieu mardi 6 juin, à cinq heures du matin. Mais elle continue d'empêcher celle de l'autre, tunisien et ancien militant communiste recherché en tant que tel dans son pays.

L'attitude du gouvernement est indigne et inacceptable. Après avoir promis la régularisation pour aider à son élection en 1997, il l'a refusée à près de la moitié des demandeurs. Et voilà qu'il parachève sa sale besogne en livrant ces hommes à leurs bourreaux. C'est une infamie. Il faut la régularisation immédiate de tous les sans-papiers!

LES EMPOISONNEURS DE L'AMIANTE

Pour la première fois un tribunal administratif, celui de Marseille, a reconnu la responsabilité de l'Etat dans des décès liés à l'amiante, pour n'avoir pas édicté des normes assez sévères concernant la protection contre l'usage de cette matière et ses effets. Ce jugement concernait la mort de quatre travailleurs de la Sollac, d'Eternit et d'Elf, et pourrait bien ouvrir la voie à l'inculpation de responsables, y compris politiques, comme ce fut le cas dans l'affaire du sang contaminé. En effet, si jusqu'ici des entreprises qui ont fait courir pendant des années ce risque mortel à leurs salariés ont été trop rarement condamnées, la responsabilité des pouvoirs publics n'avait pas encore été vraiment mise en cause.

Les justifications d'un tel verdict sont exclusivement formelles, et il ne se prononce pas sur le fond. C'est en effet pour avoir mis quatre ans à transposer dans le droit français une norme de sécurité européenne de 1983 sur l'amiante que l'Etat a été condamné. En réalité, cela fait infiniment plus longtemps que l'on connaît les risques mortels que fait courir l'exposition à ce produit. Vers 1900 déjà, des médecins faisaient le lien entre l'apparition de fibromes pulmonaires et l'inhalation de particules d'amiante. Fait significatif, en 1910, les compagnies d'assurance-vie canadiennes et américaines refusaient d'assurer les travailleurs de l'amiante. Il a donc fallu attendre près d'un siècle pour que l'amiante soit définitivement interdit. Ce ne fut le cas en France qu'en 1996. Entre-temps, et malgré l'évidence, les gouverne-

ments successifs n'avaient reculé que pied à pied en matière de réglementation. En 1945, ils reconnaissaient la fibrose pulmonaire liée à l'amiante comme maladie professionnelle, en 1977 la réglementation limitait l'exposition en milieu professionnel à une densité de deux fibres par millilitre d'air, puis, dix ans plus tard, à une fibre par millilitre. Le flochage dans les locaux d'habitation finit, lui aussi, par être interdit. Mais tout cela avec bien du retard, et sous la menace des premiers procès. C'est que de puissants intérêts étaient en jeu. D'abord, ceux des trusts produisant et commercialisant l'amiante, au premier rang desquels Saint-Gobain et le groupe franco-belge et suisse Eternit. Et puis, les industriels trouvaient également leur compte à utiliser dans leurs fabrications l'amiante, bon marché par rapport aux



En 1996, d'anciens ouvriers d'Eternit ont traîné leur ancien patron devant le tribunal.

produits de substitution, entre autres parce que l'amiante était interdit dans de nombreux pays. Tous ces gens avaient de multiples moyens de se faire entendre des gouvernements, toutes couleurs politiques confondues. Ils créèrent même en 1982 un Comité Permanent Amiante destiné à désinformer le public sur la question. Et on trouva des « experts » scientifiques et des hommes politiques pour y adhérer, et cautionner les fausses déclarations rassurantes. Pendant des années c'est un véritable lobby qui fit ainsi pression pour qu'aucune mesure ne soit prise. On vit par exemple le gouvernement Rocard opposer son veto à une décision de Bruxelles allant dans le sens de l'interdiction de l'amiante à l'échelle européenne.

Pendant tout ce temps, le nombre de décès dus à l'amiante ne cessait d'augmenter. Des travailleurs des chantiers navals, du bâtiment, de l'automobile, et en fait de toute l'industrie étaient frappés par le cancer, qui se déclare parfois plusieurs

dizaines d'années après l'exposition et provoque, estime-t-on, aujourd'hui 2 000 morts par an. Le chiffre pourrait atteindre les 5 000 en 2020.

Il faut donc se féliciter que la justice soit aujourd'hui amenée à mettre en cause non seulement quelques industriels qui en ont tiré profit, mais aussi les hommes politiques qui ont couvert leurs agissements, voire certains « experts » qui leur ont apporté une caution juridique ou médicale. Car en se pliant à

la loi du fric, tous ces gens ont permis ce qu'il faut bien appeler des assassinats. Tant mieux donc, même si pour empêcher le capitalisme d'empoisonner il faudra bien plus que quelques procès!

Car l'amiante est aujourd'hui interdit en France, mais les trusts ont déplacé les risques vers d'autres travailleurs et d'autres populations, dans le Tiers Monde notamment...

Daniel MESCLA

IGNOBLES JUSQU'AU BOUT

L'Etat et les patrons ne sont pas contents de marcher main dans la main pendant des années pour camoufler les risques liés à l'amiante. Ils gardent la même attitude aujourd'hui quand il s'agit de faire traîner les indemnités dues aux malades. Ainsi, quand une victime réussit à faire condamner son employeur de l'époque pour « faute inexcusable », celui-ci fait le plus souvent appel, retardant d'autant le versement des sommes dues. Quand le malade tente une autre procédure et s'adresse à la commission chargée auprès des tribunaux d'indemniser rapidement les personnes victimes de dommages corporels, le résultat n'est pas vraiment différent. Certes, la commission décide dans la plupart des cas le versement d'une certaine somme, mais alors c'est l'organisme chargé de payer celle-ci, et où siègent majoritairement des personnes nommées par le gou-

vernement, qui fait systématiquement appel. La simple reconnaissance comme maladie professionnelle, et la rente à laquelle elle donne droit, relève elle aussi de la course d'obstacles. Le malade doit prouver qu'il a été exposé à l'amiante, souvent des dizaines d'années auparavant, ce qui est difficile à établir. Ainsi, sur 700 cancers de la plèvre apparaissant chaque année en France et dus à l'amiante à plus de 90 %, seule une centaine sont reconnus comme maladie professionnelle par les caisses d'assurance-maladie.

Ces attitudes sont révoltantes. Après avoir restreint l'espérance de vie de ces travailleurs, les patrons et l'Etat les condamnent à une épuisante et démoralisante bataille juridique et administrative rien que pour obtenir de toucher les indemnités auxquelles ils ont droit!

D. M.

LA MARCHÉ POUR LE DROIT DES FEMMES

Samedi 17 juin à Paris
à 14 heures place du Châtelet

Dans le cadre des initiatives prises dans différents pays pour la « Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et les violences faites aux femmes, pour l'égalité sociale, économique et professionnelle, et en solidarité avec les femmes du monde entier », la coordination française pour la marche appelle à une manifestation à Paris, le samedi 17 juin à 14 heures place du Châtelet, appel auquel Lutte Ouvrière s'associe. La coordination organise à l'issue de cette manifestation un rassemblement festif qui devrait se dérouler place de la Bastille à partir de 18 heures.

ALCATEL PLUS PRÉOCCUPÉ DES STOCK-OPTIONS QUE DES 35 HEURES...

Depuis que le PDG d'Alcatel Tchuruk a déclaré que les «35 heures ont un côté surréaliste pour des métiers à forte valeur ajoutée tels que les nôtres» (Liaisons Sociales - octobre 1999), chaque directeur de branche d'Alcatel se croit obligé de répéter la même chose en la déclinant à sa façon.

C'est ainsi qu'à Alcatel, Business Systems, un des secteurs d'Alcatel, qui comprend les usines de Brest, Laval, Illkirch et Colombes, soit environ 5 000 personnes, le directeur a déclaré en réunion que, s'il y avait des cadres favorables aux 35 heures dans la société, il préférerait les voir partir à la concurrence.

Et, forte de cette logique, la direction a proposé un passage aux... 37 heures, tout en continuant à faire 38h30 avec 9 jours de «congés» payés supplémentaires dans l'année. Il n'y a rien pour les temps partiels, puisqu'ils sont déjà en dessous des 35 heures, et il y a le fameux forfait jours pour les cadres; ils

auraient effectivement neuf jours, mais la seule limite à leur forfait serait de ne pas travailler plus de... 11 heures par jour. Et bien sûr, il n'y a quasiment aucune embauche. Au contraire, des commissions devraient se mettre en place pour trouver les «gains de productivité» permettant cette réduction du temps de travail.

Devant ces propositions, les avis étaient un peu mêlés. Mais, à l'initiative des syndicats, des réunions et des débrayages ont été programmés. A Brest, l'usine a même été en grève pendant trois jours. A Colombes (1 600 salariés, dont près de 1 300 ingénieurs et cadres), des réunions ont eu lieu d'abord à la cantine, puis à l'extérieur (devant le refus de la direction d'accorder une salle), réunissant entre 150 et 200 personnes.

Le 24 mai, juste avant la troisième réunion de «négociation», un rassemblement s'est tenu devant l'entrée principale du bâtiment le long de l'A86. Un délégué de Brest est intervenu pour raconter la grève en Bretagne, suivi d'une intervention pour Laval et d'une autre pour Illkirch. Ensuite, les sala-

riés rassemblés ne souhaitent pas laisser les délégués aller seuls à leur réunion et ils ont proposé de les accompagner.

Le directeur, peu habitué à cette ambiance, a dit qu'il ne pouvait démarrer la réunion avec ce tintamarre dans le couloir. Cela a eu pour conséquence de pousser ceux qui étaient dans le couloir à rentrer dans la pièce et à lui dire ce qu'ils pensaient. Un ingénieur est même intervenu, disant que cela lui arrivait de faire 60 heures, mais

qu'il était pourtant favorable aux 35 heures et qu'il était indigné des propos qu'avait tenus le directeur... lequel s'est bien gardé de les réitérer et a choisi un profil bas tant que nous étions dans la salle.

Une journée de congé en plus pour tout le monde, une compensation en salaire pour les temps partiels, et 520 emplois avec une précision supplémentaire «sous réserve que les produits sortent à l'heure et rencontrent le succès escompté»: voilà ce que la direction se dépêchait de diffuser dans un tract qu'elle faisait porter par ses gar-

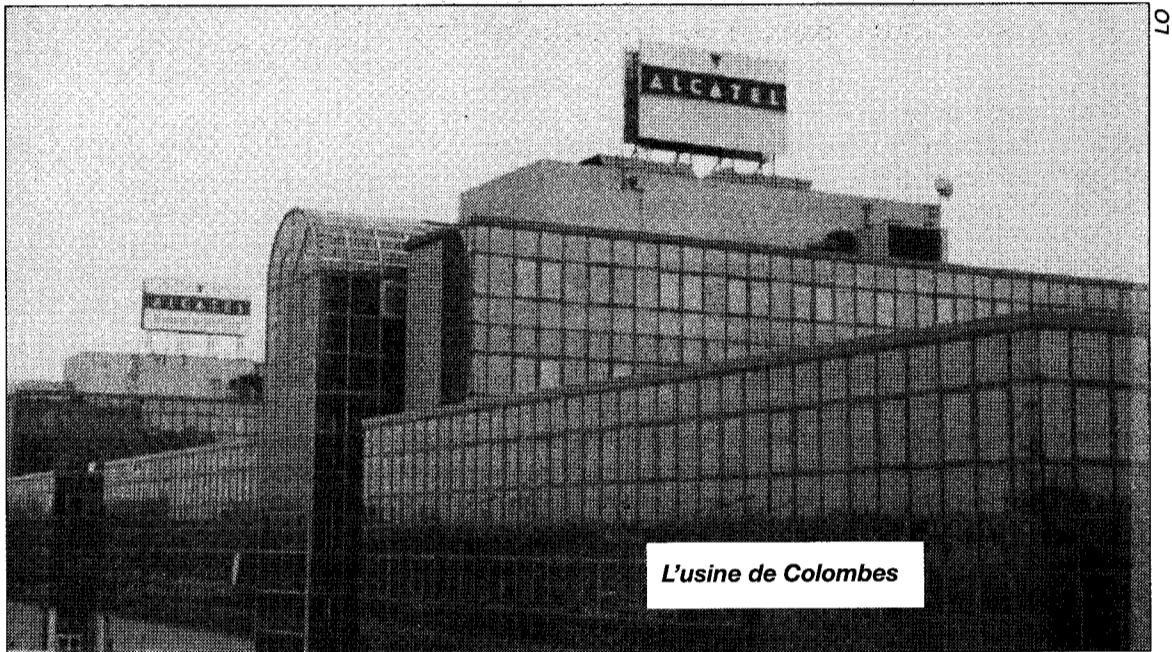
diens sur les lieux de travail.

Quelques jours auparavant, un compte rendu de l'assemblée des actionnaires faisait état d'un dividende en hausse de 10% pour 1999 par rapport à 1998. Et cela... sans condition.

Pour le fric, les actions, les stock-options, Alcatel ne lésine sur rien. Par contre, dès qu'il s'agit des conditions de vie des salariés, des embauches... tout est minutieusement calculé.

Il y a de quoi choquer plus d'un salarié. Aujourd'hui, c'est une petite minorité, mais qui est fière de s'exprimer et de contester les choix du patron.

Correspondant LO



GRÈVE

Tréfileurope - Bourg-en-Bresse (Ain)

POUR DES AUGMENTATIONS ET DES EMBAUCHES

Après deux premières journées de grève le vendredi 26 et le lundi 29 mai, les ouvriers de Tréfileurope à Bourg-en-Bresse ont voté la grève au retour du week-end de l'Ascension, le lundi 5 juin. Ils réclament principalement l'intégration de tout ou partie de la prime d'intéressement sur le salaire de base avec une augmentation minimum de 500 F et l'embauche de tous les intérimaires. Mais ils veulent aussi la garantie d'augmentations individuelles pour tout le monde au moins tous les deux ans, et des modifications dans l'accord des 35 heures: pas de perte des jours de RTT en cas d'arrêt maladie ou d'accident du travail, et le paiement des heures supplémentaires avec majoration.

Tréfileurope - un groupe sidérurgique qui fabrique du fil sous diverses formes et des câbles pour les ponts, téléphériques, les plates-formes pétrolières, etc. - a été revendu par Usinor il y a 18 mois à un groupe anglo-indien, ISPAT. Usinor s'est débarrassé à cette époque de secteurs entiers de la sidérurgie qui l'intéressaient moins mais qui

étaient bénéfiques. Depuis cette vente, la direction de Tréfileurope entretient régulièrement un climat d'inquiétude: les commandes seraient en baisse, Tréfileurope pourrait être démantelé par services, des restructurations et des suppressions de postes seraient nécessaires. Un projet a même été présenté en février.

En janvier, un accord sur les 35 heures a été signé au

niveau du groupe. Nous avons certes obtenu 20 jours supplémentaires de RTT dans l'année. Mais ces jours, nous les payons de bien des façons. L'accord était dit «défensif»: il n'y a eu aucune embauche, les départs en retraite ne sont pas remplacés. Quant aux salaires, ils sont quasiment bloqués et une partie a été transformée en prime.

Pendant ce temps et malgré les annonces alarmistes de la direction, la charge de travail n'a pas diminué, bien au contraire. Dans tous les ateliers il y a de nombreux intérimaires, certains étant là depuis plusieurs années. Il y a longtemps que nous réclamons l'embauche de tous les intérimaires, ce que la direction ne fait qu'au compte-gouttes.

Mais ce qui a vraiment déclenché la colère dans plusieurs ateliers, c'est l'annon-

ce qu'une partie de la prime de vacances pourrait être supprimée à l'avenir. En fait il y a un ras-le-bol général contre les primes, qui tombent selon le bon vouloir de la direction et qui peuvent être supprimées à n'importe quel moment.

Un cahier de revendications, reprenant tout ce qui ne fait pas le compte, a été rédigé par les grévistes lors du deuxième débrayage et repris par les deux syndicats, CGT et CFDT.

Comme la direction n'avait rien cédé lundi 5 juin après-midi, les trois équipes se sont retrouvées à 5 heures le mardi matin pour organiser la suite du mouvement. Nous avons eu la surprise de voir la direction présente à une heure aussi matinale et le chef du personnel a tenté de nous convaincre pendant deux heures que nos revendications mettraient l'usine en danger. Il a surtout

réussi à nous convaincre de contrôler un peu plus fermement les expéditions. Pour cela, nous avons été soutenus par les conducteurs d'un convoi exceptionnel, venus chercher un câble, qui n'ont pas fait de zèle et même par... les motards de la gendarmerie, heureux d'échapper à un long trajet fastidieux. On se demande même ce que l'huissier, dépêché en urgence par la direction, a bien pu constater.

Après une nouvelle séance publique de baratin du chef du personnel - plus courte que le matin - il était évident pour tous qu'il fallait poursuivre la grève mercredi. En tout cas, tout le monde était décidé à ne pas lâcher la pression et bien convaincu que la direction pouvait céder à nos revendications sans risquer la faillite.

Correspondant LO

RATP - bus

LA DIRECTION CHERCHE UNE ISSUE

Le 30 mai, les conducteurs de bus (qu'on appelle machinistes à la RATP) ont dit non majoritairement au projet de la direction sur l'ARTT (Aménagement et Réduction du Temps de Travail), lors de la consultation organisée par la RATP (voir LO - numéro précédent). La direction avait dit qu'en cas de rejet de son projet, il n'y aurait pas de RTT du tout.

Pourtant, dès le lendemain du vote négatif, la direction a annoncé qu'elle accordait 5 jours de repos par an (ce qui porte de 104 à 109 le nombre total), au lieu des 8 prévus dans son projet, et qu'elle décidait « d'écarter toute mesure d'aménagement des conditions de travail, puisqu'elles suscitent l'opposition de la majorité des agents, et, en conséquence, d'écarter les 3 jours de repos financés par ces mesures. » Il semble bien qu'après avoir essuyé un camouflet lors de la consultation, la direction ait craint, en n'accordant rien du tout, de devoir faire face, à un moment ou à un autre, à un mouvement des machinistes et elle s'est sentie obligée de faire un geste en accordant deux jours sans contrepartie et des embauches.

Sur les 5 jours de repos accordés, la direction a décidé d'en financer 2 par le budget de l'entreprise (alors que jusque-là c'était hors de question!), et 3 par « la maîtrise des évolutions salariales », incluse dans l'accord salarial déjà en vigueur.

Pour le passage de 104 à 109 repos, 250 emplois seront créés, indépendamment de ceux pré-

vus pour le développement du réseau Bus. Le projet soumis à consultation annonçait 400 embauches, mais incluant une partie pour le développement.

Pourtant, en agissant ainsi, la direction mécontente tous les machinistes. Certains le ressentent même comme une provocation. Les 109 repos paraissent bien insuffisants: cela représente une baisse de la moyenne hebdomadaire de travail de 47 minutes environ, alors que le passage aux 35 heures aurait dû se traduire par une baisse de 3 heures par semaine, soit 17 repos supplémentaires (donc 121 repos au total) ainsi que le demandent les syndicats. Les embauches non plus ne font pas le compte, alors que c'est une préoccupation des machinistes, dont les conditions de travail sont aggravées par le manque d'effectif. D'ailleurs une grève pour les effectifs, le 1er février dernier, avait été largement suivie.

L'idée dans l'air est qu'il ne faudra pas en rester là et qu'il faudra imposer des embauches et une vraie réduction du temps de travail sans contrepartie.

Correspondant LO



En juin 1999.

IBM Corbeil (Essonne)

DARKSIDE, LE CÔTÉ OBSCUR DU PATRONAT... ET LES LENTEURS DE LA JUSTICE

Lundi 20 septembre 1999, la direction de l'usine IBM de Corbeil-Essonnes avait convoqué une réunion du Comité d'établissement pour entériner un plan dit « social » concernant 1 150 suppressions d'emplois sur 2 700 que comptait alors le site de Corbeil et, pour ceux qui resteraient, la mise en place d'horaires continus. Ce jour-là, plus de 300 salariés s'étaient mis en grève, bien décidés à ne pas laisser passer ce mauvais coup.

Mais lorsque les grévistes ont voulu rentrer dans la salle du CE, où était en train de se décider leur sort, une surprise les attendait: la direction d'IBM avait fait poster des vigiles, dont certains étaient

armés de matraques, dans les locaux du CE! Ceux-ci avaient pour ordre de ne laisser entrer personne, ce qu'ils ont fait en intervenant violemment, faisant plusieurs blessés dont un délégué du personnel qui eut le bras cassé et une incapacité de travail de 63 jours. Celui-ci décida alors de porter plainte, ainsi que le CE.

Aujourd'hui, c'est-à-dire huit mois plus tard, l'enquête policière est toujours en cours alors que les agresseurs sont connus. La gendarmerie de Mennecy dans l'Essonne, chargée de l'enquête, n'a toujours pas transmis le dossier au tribunal. Prétexte: convoqué deux fois à la gendarmerie, le gérant de la société

« d'enquête et sécurité » Darkside, une filiale de Protectas, qui emploie les vigiles responsables de l'agression, n'est toujours pas venu témoigner. Qu'à cela ne tienne, l'adjudant-chef chargé du dossier s'est montré très compréhensif avec ce genre d'individu: selon ses « informations », cet incident aurait permis de débloquer la situation à IBM et même de sauver des emplois! Le plaignant venu aux nouvelles à la gendarmerie de Mennecy ne lui en demandait pas tant: juste que ce fonctionnaire fasse son travail et transmette le dossier. Quant à savoir d'où il tient ses « informations », on n'oserait pas imaginer que la direction d'IBM soit dans le coup...

LE GOUVERNEMENT VOLE LES FUTURS RETRAITÉS

Un accord a été conclu dernièrement, dans la discrétion la plus totale, entre le gouvernement et les caisses de retraite complémentaire, qui va aboutir à diminuer les retraites des centaines de milliers de préretraités à venir.

Ces toutes dernières années le scandale avait éclaté suite au non-paiement par l'Etat des sommes dues par celui-ci aux caisses de retraite complémentaire. L'Etat aurait dû assurer le paiement à ces caisses des cotisations des salariés partant en préretraite du Fonds national de l'emploi, y compris pour les préretraités progressifs. Les

gouvernements successifs avaient accepté, sans marchandier, de prendre en charge la part essentielle de la rémunération des salariés partant en préretraite, alors qu'elle aurait dû être en bonne logique payée par les patrons. Mais ils refusaient de payer les cotisations des retraites complémentaires des salariés que les mêmes textes les obligeaient pourtant à payer.

Pendant des années les caisses ont réclamé les sommes dues, en vain. Et puis elles ont décidé de ne plus assurer le paiement en lieu et place du gouvernement, en prenant sur les cotisations des autres sala-

riés. Depuis 1996 la situation des salariés en préretraite était gelée. La dette cumulée de l'Etat dépassait les cinquante milliards de francs.

Le gouvernement, par la voix d'Aubry, a annoncé qu'il allait régler le contentieux. On vient d'apprendre comment.

Sur ce que va rembourser l'Etat, le secret pèse. Au mieux ce sera à peine 10% de ce qu'il doit, permettant de régulariser la situation des salariés partis depuis 1996. Mais pour l'avenir, le même gouvernement Jospin a imposé à dater du 1er juin 2000, une limitation à 4% du taux de cotisation pour tous les salariés

qui partiront en préretraite progressive ou en FNE normal à partir de 56 ou 57 ans.

Cela va avoir des conséquences importantes pour les centaines de milliers de travailleurs qui vont partir dans le cadre de ce dispositif à partir de maintenant. Le taux de 4% de cotisations pour la retraite complémentaire est le taux minimum. Bien des entreprises cotisent à des taux bien supérieurs, plus du double pour certaines. Les salariés concernés risquent de voir la retraite espérée amputée de plusieurs centaines de francs chaque mois, et ce jusqu'à la fin de leurs jours.

Ce coup bas qui va amputer les maigres retraites de bon nombre de travailleurs intervient au moment où le même gouvernement Jospin a conclu avec les deux constructeurs automo-

biles, Renault et Peugeot, un plan de départ massif en préretraite essentiellement aux frais de l'Etat. Cinquante mille départs sont ainsi prévus, tout en économisant des dizaines de milliards aux actionnaires des deux riches compagnies. Mais là, Aubry, Jospin et Fabius n'ont rien à redire quand on met les caisses de l'Etat à plat. Tout comme les multiples dégrèvements, aides et baisses de charges sociales offertes au patronat qui se chiffrent en centaines de milliards de cadeaux.

Voilà pourquoi les salariés, eux, vont se voir imposer une diminution scandaleuse de leurs ressources. Et il n'y aurait pas de quoi se révolter contre la politique antiouvrière de ce gouvernement?

Paul SOREL

C'EST COMMENT L'AMÉRIQUE?

de Frank McCourt



Après *Les cendres d'Angela* dans lequel Frank McCourt racontait la vie difficile d'une famille ouvrière dans les taudis de la petite ville irlandaise de Limerick, ce nouveau roman plus ou moins autobiographique a perdu un peu de la verve du précédent, tout en lui donnant une suite. Le petit garçon, héros des *Cendres d'Angela* est deve-

nu un homme. Le récit qu'il faisait, enfant, du monde des adultes en pleine dérive, possédait un humour spontané, aidant à surmonter toutes les détresses. Dans ce second roman, la spontanéité a laissé place à un style qui n'a plus tout à fait la même saveur et ne réussit pas à faire partager au lecteur la même émotion.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le jeune Irlandais sans le sou Frank McCourt partage ce rêve qui fait espérer à bien des pauvres des quatre coins du monde d'échapper à la misère de leur pays en s'exilant aux Etats-Unis. L'Amérique représente le mirage d'un monde d'argent facile à gagner et de liberté. Pourtant, à la question « *C'est comment l'Amérique?* », la réponse que trouve l'auteur du roman n'a plus rien à voir avec celle tant espérée. Débarqué à New York en 1949 à peine adolescent, il

fait la dure expérience de la distance qui sépare le rêve de la réalité.

Frank McCourt livre au lecteur des tranches de vie recomposant le tableau d'une Amérique pas moins dure aux pauvres – en particulier émigrés – que l'Irlande de ses parents. « *Comment pourrais-je écrire à ma mère, où à quiconque à Limerick, et raconter comment je vis dans ce riche pays avec deux dollars qui doivent me durer une semaine, la boule à zéro, les yeux amochés et une logeuse qui m'empêche de mettre la lumière* », se désolait-il, quelque temps après avoir trouvé un mauvais boulot, mal payé, et un mauvais logement dans un quartier misérable. Interloqués, bien des émigrés, compagnons éphémères de l'auteur, découvrent ainsi qu'il y a des pauvres aussi en Amérique!

Frank fait tous les métiers

pour survivre, envoyer un peu d'argent à la famille restée en Irlande et s'acharner vaillamment à faire des études. Il se retrouve mobilisé et, en 1952, envoyé en Allemagne. De retour aux Etats-Unis, il exerce les métiers qui se présentent avant d'obtenir de faire des études à l'Université et réussit à finir dans la peau d'un professeur de littérature bien peu orthodoxe, prenant ses aises avec un programme qui lui paraît totalement inadapté aux élèves qui sont

les siens, tous issus des milieux populaires.

Par bien des aspects, c'est à l'Irlande ouvrière de son enfance que ressemble cette Amérique qu'il décrit non sans finesse, à travers les épisodes vécus du lendemain de la Seconde Guerre mondiale jusqu'en 1985.

L. P.

C'est comment l'Amérique?, de Frank McCourt. Editions Belfond, 395 pages, 129 F.

LE FILS DE BAKOUNINE

de Sergio Atzeni



Ce « fils de Bakounine », c'est Tullio Saba, un mineur qui fut militant communiste en Sardaigne durant les années du fascisme et de l'après-guerre. Tullio est le fils d'un cordonnier de Guspini, un village sarde où tout le monde l'appelle Bakounine, depuis cette nuit où, après avoir bien bu, Antoni Saba a proclamé qu'il inviterait Bakounine et qu'ensemble, ils iraient brûler l'église.

Une suite de récits des différents personnages que Tullio a côtoyés dans sa vie compose ce roman : des gens qui l'ont aimé et estimé en tant que

militant par exemple, et d'autres qui l'ont haï, comme le directeur de la mine ou le chef du personnel, ou encore un chef de la mine où il travailla pendant des années.

Toute une époque défile ainsi à travers les souvenirs évoqués : depuis le temps du grand-père de Tullio, où « *dire esclave ou journalier revenait au même* », jusqu'aux années d'après-guerre au cours desquelles les mineurs sardes firent des grèves dures et qui se soldèrent par des échecs, en passant par le temps du fascisme où ce gardien de la mine, devenu chemise noire, allait chaque soir « *distribuer l'huile de ricin* », armé parfois de son « *manganello* », cette matraque utilisée par les fascistes dans leurs expéditions punitives. Le lecteur découvre les villages sardes avec leurs curés, prêts à voir dans chaque militant ouvrier un antéchrist, les petites gens et leurs préjugés et aussi les travailleurs, les mineurs, les militants communistes.

Tullio était de ceux-là. Il « *savait beaucoup de choses qui n'étaient pas écrites dans*

les journaux et que la radio ne disait pas sur la guerre d'Espagne, sur le communisme russe ; il savait et il parlait, il racontait » se souvient un ancien qui travailla dans la même mine. Ce mineur ressent toujours la fierté qu'il éprouva avec d'autres camarades lorsqu'un jour qu'ils allaient renforcer une galerie profonde, ils découvrirent qu'un d'entre eux avait gravé un « *Vive Staline!* ». Ils ne savaient pas que Staline était un dictateur, raconte-t-il, c'était encore avant la guerre, ils savaient seulement qu'il était le « *chef d'un pays où il n'y avait pas de patrons et les mineurs gagnaient plus que les ingénieurs... où les mineurs allaient au concert et au théâtre* ». C'est du moins ce que Tullio racontait.

Un peu toute la société sarde de ces années-là est peinte de cette façon originale et surtout très vivante.

Aline RETESSE

Le fils de Bakounine, de Sergio Atzeni, Editions La Fosse aux Ours, 123 pages, 100 F.

Arlette LAGUILLER



Paroles de prolétaires

Réponses des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus
Plon

Réponses des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus
Editions Plon, 224 pages, 79 francs.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n°51 mai-juin 2000

- Zimbabwe
Les occupations de terres et le régime de Mugabe
- Espagne
Après les élections législatives de mars 2000, la gauche en crise
- L'OMC, la LCR et nous
- La discussion entre la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière à propos des élections municipales de 2001
- Tribune de la minorité:
Les bons et loyaux services du Parti Socialiste au capitalisme français

Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres

L'AFRIQUE PILLÉE PAR L'IMPÉRIALISME

Deux rapports – l'un émanant de la Banque Mondiale, l'autre de l'Organisation Mondiale de la Santé – viennent de dresser un bilan accablant sur la situation en Afrique. Dans la plupart des pays, le revenu moyen par habitant a encore reculé en 1998. Il est inférieur en pouvoir d'achat à celui de la fin des années 60, et plus de la moitié de la population du continent vit sous le seuil de pauvreté. Les pays d'Afrique subsaharienne disposent d'un produit intérieur brut moyen par Etat à peine supérieur à deux milliards de dollars, soit celui d'une ville de 60 000 habitants d'un pays riche. L'Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud) est particulièrement touchée. La misère y est aggravée par tous les conflits meurtriers qui ravagent ces Etats, à l'image de ce qui se passe en Sierra Leone ou en Angola.

Le constat est tout aussi dramatique en ce qui concerne l'état sanitaire du continent africain. Dans l'étude réalisée par l'OMS, l'espérance de vie en bonne santé n'atteint pas 35 ans dans une dizaine de pays, de la Sierra Leone à l'Ethiopie, en passant par le Niger, le Malawi, la Zambie, le Botswana, l'Ouganda, le Rwanda, le Zimbabwe et le Mali. Et le sida continue à faire des ravages : cette maladie est la première cause de décès dans l'Afrique subsaharienne et elle a tué 2,2 millions d'Africains en 1999, contre 300 000 en 1989. L'un des coordinateurs de cette étude en conclut que « l'espérance de vie saine dans certains pays africains est en train de reculer jusqu'à des seuils qui n'existent plus dans les pays industrialisés depuis le Moyen Age ».

Quant aux spécialistes de la Banque Mondiale, ils savent très bien faire des constats et estimer au plus près le degré de misère, mais quand il s'agit de pointer les responsables de cette situation, c'est une tout autre affaire. Pour cet organisme qui travaille au côté du FMI, le problème réside avant tout dans la corruption



Chirac et l'ancien président sénégalais, Abdou Diouf.

et les insuffisances des dirigeants locaux. Il distribue ainsi les bons points aux pays où se sont tenus des simulacres d'élections et où l'on feint de combattre la corruption. Comme perspective d'avenir, il propose les nouvelles technologies de l'information. En somme, c'est la réalité virtuelle comme remède à la famine... Mais ce qui est beaucoup plus réel et qui ne figure pas dans les rapports de ces organismes internationaux, c'est la responsabilité écrasante des pays impérialistes.

Tout de même, c'est bien parce que le continent africain est pillé de façon systématique depuis des décennies par les grandes puissances, et par l'impérialisme français en particu-

lier, qu'il s'enfonce ainsi dans une misère terrible. Les pays les plus pauvres du continent sont souvent aussi parmi les plus riches du point de vue des ressources naturelles. Que ce soit en Angola, au Congo, au Nigeria ou même dans de plus petits Etats tels que la Sierra Leone, on trouve du pétrole, des diamants, de l'or et d'autres matières premières recherchées qui pourraient largement permettre de satisfaire les besoins des populations. De même, dans bien des pays aujourd'hui touchés par la famine ou la malnutrition, les meilleures terres cultivables sont accaparées par des productions de coton, de cacao, d'ananas ou d'arachides uniquement destinées au marché mondial. En fait,

partout, ce sont les trusts occidentaux qui possèdent le contrôle de ces richesses, contrôle qui leur est assuré, en définitive, par les dictateurs locaux, alliés du moment.

Et derrière les conflits qui éclatent régulièrement dans ces régions, on trouve encore les grandes compagnies et leurs rivalités, qu'elles règlent par chefs de guerre interposés. Ce qui fait littéralement crever les populations africaines est avant tout cette emprise de l'impérialisme sur leur continent. Mais bien évidemment, cela, la Banque Mondiale ne va pas le dénoncer, et encore moins le combattre.

Paul BARRAL

Haïti

UNE PARODIE DE DÉMOCRATIE SUR FOND DE MISÈRE

En Haïti, le premier tour des élections législatives et régionales a finalement eu lieu le dimanche 21 mai. Selon les premières estimations, la participation dépasserait 60 % des quatre millions d'électeurs inscrits.

Il est trop tôt pour connaître les résultats de ces élections – d'autant qu'un deuxième tour est programmé pour le 25 juin – mais les observateurs internationaux, et en premier lieu les représentants du gouvernement américain qui avait multiplié les pressions pour que ces élections, initialement prévues pour novembre 1999 et repoussées à plusieurs reprises, aient lieu, se félicitent de ce « retour de la démocratie » en Haïti.

C'est faire peu de cas des multiples incidents, des assassinats, des locaux incendiés, de la distribution incontrôlée des cartes d'électeurs, des voix achetées pour quelques gourdes (la monnaie locale) par certains candidats qui ont marqué cette longue campagne électorale.

Quant au déroulement des élections elles-mêmes, il a été jalonné de fraudes et d'irrégularités. Ainsi dans la Grande-Anse, un département du sud-ouest où les incidents ont été particulièrement nombreux, les élections ont tout simplement été repoussées. Ailleurs, de nombreux bureaux de vote étaient sous le contrôle des seuls représentants de « La Fanmi Lavalas », le parti qui soutient l'ex-président Aristide, et là où ce n'était pas le cas, les hommes de main de ce parti n'ont pas hésité à chasser les délégués des autres partis lors du dépouillement.

C'est dire qu'en dépit des déclarations de la communauté internationale, le résultat de ces élections a bien peu de chances de refléter l'opinion d'une population qui d'ailleurs ne s'est guère passionnée pour les propos des candidats.

Il est vrai que, quelle que soit la mouvance politique qui sortira gagnante de ces élections bidon, le regroupement de cinq

partis d'opposition dit « Espace de Concertation », l'OPL (Organisation du Peuple en Lutte, qui regroupe des ex-alliés d'Aristide) ou plus vraisemblablement La Fanmi Lavalas, ses représentants auront surtout à cœur de se remplir les poches en détournant les fonds publics et l'aide internationale, tout en défendant les intérêts des possédants, et de se livrer à toutes sortes de trafics lucratifs.

En dehors des trois candidats présentés par nos camarades de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (OTR), aucun de ces politiciens n'a proposé d'écarter, ne serait-ce qu'un peu, les bénéfices des plus riches pour apporter un début de réponse aux immenses besoins de la population.

Pourtant, alors que les succursales bancaires et les magasins de luxe prolifèrent afin de satisfaire les besoins d'une poignée de riches profiteurs, la plupart des services publics sont laissés à l'abandon, qu'il s'agisse

des hôpitaux, des transports, de l'entretien des routes ou du ramassage des ordures qui s'amoncellent dans les rues.

Dans les parcs industriels de la capitale Port-au-Prince, les patrons imposent leur loi et des conditions de travail dignes de l'esclavage à 37 000 travailleurs employés en sous-traitance pour l'industrie américaine. Les salaires y sont deux fois plus bas qu'en 1987 et s'alignent sur un minimum ne dépassant pas 720 gourdes, soit l'équivalent de 235 F pour ceux qui ont la chance de travailler un mois complet.

A cela s'ajoute l'insécurité causée par les attaques incessantes des hommes de main des partis politiques. Le parti d'Aristide, ex-président populaire chassé par un coup d'Etat militaire en 1991 et ramené dans les bagages des troupes américaines en 1994, n'est d'ailleurs pas le dernier à manipuler ces « chimères » pour rançonner la population et imposer ses vues. D'autant qu'Aristide et ses par-

tisans souhaitent repousser les élections législatives pour qu'elles se déroulent en même temps que les présidentielles prévues en 2001, afin d'assurer à celui qui brigue un nouveau mandat présidentiel une plus confortable majorité au Parlement. Et si Aristide et les siens se sont finalement résignés à laisser se dérouler les élections, c'est qu'ils ont pu en toute impunité – et avec la bénédiction des Etats-Unis et des centaines d'observateurs internationaux envoyés pour soi-disant contrôler le bon déroulement du scrutin – tout faire pour que le résultat leur soit favorable.

En fait, des élections ne peuvent être qu'une parodie de vie démocratique dans un pays où la population pauvre des villes et des campagnes ne jouit d'aucun droit et où la politique de l'impérialisme, tout comme des bourgeois locaux, l'enfoncé dans une misère profonde.

Roger MEYNIER